



Paris, 24 mai 2003

Vers une politique énergétique durable

Compte rendu intégral de la rencontre

(Ce compte rendu a été validé par l'ensemble des intervenants)

Sommaire

Propos introductifs	2
Discours d'ouverture de Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'Industrie	4
Deux questions à Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies	10
Débat sur les propositions issues des six premières rencontres	13
Questions de la salle	35
Allocution de clôture par Mme Tokia Saïfi, secrétaire d'État au développement durable	40

Propos introductifs

Michel FIELD

Bonjour et bienvenue. Nous sommes ravis d'animer cette dernière édition du débat national sur les énergies. Nous nous étions réunis ici le 18 mars dernier pour le lancement de cette opération. Il y a ensuite eu une sorte « tour de France », dont Damien et moi avons assuré les étapes. Nous allons commencer par revoir ces étapes dans un document qui rappellera – je l'espère – de plutôt bons souvenirs à ceux qui les ont suivies. Nous écouterons ensuite Nicole Fontaine, qui introduira cette matinée. Nous avons essayé de donner à cette matinée une fonction récapitulative des douze à quinze questions essentielles qui ont émergé du débat. Nous demanderons à nos invités de repréciser leurs positions. Comme il y aura beaucoup d'invités et beaucoup de questions, nous ne cesserons de demander aux différents intervenants d'être brefs et concis. Que pourrais-je encore vous dire ?

Damien GIVELET

Nous en avons fait du chemin – à tous les sens du terme ! Des débats nationaux ont été organisés à Strasbourg, Nice, Bordeaux, Rennes. Tous les problèmes ont été mis à plat, que ce soient le futur bouquet énergétique français – avec les grands choix à venir car nous sommes, sur ce sujet, dans la dernière ligne droite –, les problèmes liés à l'effet de serre, la législation européenne. Quelles décisions prendre sur l'ensemble des sujets ? Avant de passer la parole à Nicole Fontaine, nous vous proposons les témoignages filmés des participants aux différentes réunions de province sur les grandes questions posées.

Le film est projeté.

« Je trouve que beaucoup de temps est laissé aux discussions. C'est un point qui m'a agréablement surpris. »

« Différents sujets ont été abordés. Beaucoup de questions ont été soulevées mais restent sans réponse. »

« Je crois que l'intérêt du débat est aussi de montrer que chaque citoyen a également les moyens d'agir, non seulement sur les modes d'énergie mais aussi sur le niveau de sa consommation. »

« J'ai appris des choses extrêmement intéressantes. »

« Si aujourd'hui il fallait retenir un véhicule, il faudrait très certainement retenir un véhicule fonctionnant au gaz naturel. »

« Elu d'une grande ville, je suis intéressé par les enjeux de l'économie d'énergie et de la préservation de l'environnement. C'est important pour l'avenir. »

« Avec tout ce que nous venons d'entendre, il est possible que nous diversifions nos énergies et que nous pensions à nos enfants, en limitant sérieusement les gaz à effet de serre. »

« Nous avons avancé un certain nombre de solutions et d'actions, par exemple des campagnes de publicité pour la promotion des économies d'énergie. Celles-ci seront-elles véritablement menées ? Cette question avait déjà été débattue en 1984, et rien n'a été fait depuis. Autrement dit, allons-nous aujourd'hui faire quelque chose ? J'ai un doute. »

Je pense que de tels débats permettent aux citoyens de se sentir concernés par des sujets aux
»

«
que l'éducation des élus est également très importante. »

On assiste toujours à la querelle entre le politique, qui souhaite prévoir la fin des énergies fossiles, et les experts, qui ont du mal à donner une date.

« Il me semble que le bon sens élémentaire voudrait que l'on ne pense même pas à parler énergies qui, sous prétexte d'un confort pour 30 ans, nous offre des déchets pour 100 000 ans. »

Le gouvernement ne veut pas réglementer ; c'est bien ce qu'a mis en lumière le problème de chose pour la politique énergétique. »

C'est un vrai débat, dans le sens où tous les points de vue s'expriment et que la salle est très active. Sur la problématique de l'énergie, il y a des consensus qui traversent toute l'opinion, mais : l'énergie et le transport, la maîtrise de l'énergie, les sources d'énergie, l'ampleur nécessaire des économies d'énergie.... Cela foisonne des idées !

« Une très large place est laissée à la créativité. Il faut que nous ouvrons très largement les : aujourd'hui plus que jamais, il est inconcevable qu'un projet voit le jour sans une parfaite décision. »

Nous sommes dans un débat politique, qui aborde des choix économiques. On dit que Monsieur : souhaiter que les gens consomment moins est un vœu pieux.

« Quelqu'un qui venait de Suède a dit que c'était l garantir l'approvisionnement demain. Il a dit que toutes les énergies avaient des défauts et qu'il n'y en avait pas une meilleure que les autres. En fait, elles ont toutes des applications »

Damien GIVELET

Saifi, secrétaire d'Etat au développement durable, clôturera la matinée, après un temps d'échange avec la salle, où vous pourrez poser vos questions et donner vos appréciations. Dans un instant Haigneré, ministre délégué à la Recherche. Mais, tout de suite, je laisse à Nicole Fontaine le soin d'introduire la matinée.

Discours d'ouverture

Nicole FONTAINE
Ministre de l'Industrie

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Cette matinée est un moment important pour nous tous. C'est en effet la dernière des rencontres du Débat national sur les énergies qui se déroule depuis le début de l'année. Ce débat avait été appelé de ses vœux par le Président de la République, Jacques Chirac, et le Premier Ministre en avait pris l'engagement dès son arrivée à la tête du gouvernement. Comme vous le voyez, nous avons tenu nos promesses.

Le débat d'aujourd'hui est donc en quelque sorte le point d'orgue d'un grand dialogue démocratique, inédit jusqu'à ce jour sur un sujet essentiel pour notre avenir commun, celui de l'énergie. C'est pour cela que j'ai tenu à revenir ce matin même d'un déplacement au Canada où j'accompagnais le Premier Ministre, afin d'être présente parmi vous pour ouvrir cette rencontre. Le nombre très élevé de participants en ce samedi matin témoigne de l'intérêt porté à la nécessité d'une politique énergétique durable. Je me réjouis infiniment de vous voir aussi nombreux. Je voudrais aussi remercier Monsieur Hebert de nous accueillir dans cette magnifique Cité des Sciences, tout à fait emblématique du progrès que nous espérons.

Je remercie également ma collègue, Claudie Haigneré, de s'impliquer dans ce débat et d'être parmi nous pour la troisième fois. Cela démontre, s'il en était besoin, la dimension essentielle de la recherche dans ces domaines de l'énergie. Tout à l'heure, nous accueillerons Tokia Saifi. Sa présence sera une preuve supplémentaire de la détermination du gouvernement pour lequel il ne peut y avoir de politique énergétique qui ne s'inscrive dans une démarche de développement durable.

I. Bilan des précédentes rencontres

Au moment où ce débat touche à son but, je me réjouis donc que cette expérience de démocratie participative ait tenu ses promesses et répondu aux exigences que nous nous étions fixé et que je rappelle pour mémoire : pluralisme, ouverture, transparence, qualité, sérénité. Tels ont été les maîtres mots de toutes les rencontres. A Paris, Strasbourg, Nice, Bordeaux, Rennes, les arguments, les propositions, les suggestions de tous bords se sont confrontés et non pas affrontés afin de faire progresser le dialogue. Et c'est heureux, car notre objectif était bien d'informer et de permettre l'expression du plus grand nombre. Je crois pouvoir dire ce matin que nous y sommes en très large part parvenus.

Cet objectif a été atteint grâce à des intervenants de grande qualité. Beaucoup d'entre eux sont ici et je tiens à les en remercier. Tous les sujets – y compris les plus délicats – ont pu être abordés, sans œillères, sans faux-semblants, sans tabous; ils ont pu être traités en profondeur. Je tiens à remercier

leur expérience ces rencontres, mais aussi, bien évidemment, les intervenants étrangers venus sociales et environnementales, exige un regard qui sache dépasser le pré carré de nos frontières.

nous avons réussi, à travers ce grand débat, à faire sortir un temps l'énergie de la gangue de ensemble un grand pas en avant. C'était une ardente nécessité car il n'y a pas de politique durable enjeux.

:

- dans les quelque 250 initiatives partenaires qui ont accompagné le débat tout au long de ces mois ;
- sur le site Internet qui a été consulté par plus de 130 000 personnes et qui a reçu plus de 1 000 contributions ;
- grâce aux trois millions de brochures sur l'énergie diffusées très largement (métro, stations-services, agences EDF, écoles) ;
- sur le site Internet « campus des énergies » plus particulièrement dédié aux jeunes.

Les représentants de la société civile ont répondu largement présents et je salue leur implication dans le débat. Les syndicats, les associations, les organisations professionnelles de producteurs comme de consommateurs ont apporté des contributions particulièrement précises et précieuses, que chacun peut d'ailleurs consulter sur le site Internet.

A l'issue de cette grande consultation nationale, la première du genre, j'ai ce matin le sentiment que les Français se sont impliqués et qu'aujourd'hui ils prennent conscience de l'urgence d'évoluer ensemble dans notre relation à l'énergie.

II. Les enseignements du Débat

Le moment est venu maintenant d'analyser ensemble les grands enseignements qui ont émergé des rencontres. Ces enseignements, vous le verrez, méritent une particulière attention. Tout d'abord, ces débats nous ont permis de cerner les contraintes, de révéler des lignes de convergence et de dessiner quelques objectifs clairs. Ils ont aussi permis de montrer et de mieux comprendre les fractures qui pouvaient exister encore sur certains sujets.

1. Les principes

Un premier constat : il existe un réel consensus sur les principes qui doivent guider notre future politique énergétique. Ils sont au nombre de cinq : compétitivité, indépendance, respect de l'environnement, droit à l'énergie et coordination internationale. Aucune politique énergétique viable ne saurait en effet faire l'économie de l'un de ces cinq impératifs. Il serait tout à fait inconséquent de faire reposer notre prospérité sur une énergie qui détruit à terme l'environnement.

Personne n'y songerait. Il serait absurde d'isoler la nécessaire réflexion sur la protection de la nature des besoins de compétitivité économique. Respect de l'environnement et emploi ne sont pas incompatibles, bien heureusement !

De même, ces deux impératifs ne sauraient nous faire oublier la nécessaire indépendance nationale en matière énergétique. En outre, il ne saurait y avoir de politique durable qui exclurait les ménages les plus défavorisés de l'accès à l'électricité ou au transport. Enfin, compte tenu de la dimension des enjeux, la politique énergétique doit bien évidemment être coordonnée aux niveaux européen et mondial.

J'en viens à présent aux défis que doit relever notre future politique énergétique, défis sur lesquels un large consensus s'est également formé.

2. Les défis

Le premier défi, c'est évidemment celui de l'effet de serre. L'évidence est criante, mais son ampleur est-elle perçue par tous ? Je n'en suis pas sûre et je crois que c'est vraiment l'un des grands mérites du Débat de l'avoir mise en évidence. Les chiffres sont pourtant parlants. Nous émettons en effet six milliards de tonnes de carbone chaque année, quand nous devrions n'en émettre que trois milliards pour respecter les capacités d'absorption de notre planète. Qui plus est, au rythme actuel de développement des hommes, ce n'est pas six mais dix milliards de tonnes que nous rejeterons dans l'atmosphère dans 20 ans.

Les conséquences climatiques et sanitaires des émissions de gaz à effet de serre sont pourtant aujourd'hui avérées, et personne ne les conteste : réchauffement de la planète, montée des eaux, catastrophes naturelles, dérèglement climatique, maladies respiratoires, maladies de peau... Disons-le crûment : notre modèle actuel de consommation n'est pas durable. L'histoire nous met devant deux routes : celle du respect de l'environnement et celle de l'explosion énergétique. L'heure du choix est venue. Ce problème est certainement le plus grave et le plus urgent de tous ceux auxquels nous devons faire face ! Il s'agit de notre responsabilité collective.

Le second défi est moins certain et à plus long terme, mais il est tout aussi exigeant : c'est celui du renchérissement inévitable, à terme, des prix du pétrole et du gaz. Et ce, pour une raison simple : la production atteindra son maximum d'ici 20 à 40 ans. Dans le même temps, si nous n'agissons pas, la demande continuera de croître, d'autant plus vite que les pays en voie de développement vont légitimement demander une part de cette production. Cette confrontation d'une offre stagnante et d'une demande croissante, doublée d'une concentration des réserves dans un nombre de pays limités, notamment du Moyen-Orient, se traduira donc inévitablement par des tensions sur les prix.

Autant dire que si les dangers de l'effet de serre ne suffisaient pas à nous convaincre de la nécessité d'un changement, nous devrions de toute façon affronter cette limite économique évidente. Ces deux constats, à eux seuls, nous obligent à inventer un avenir énergétique renouvelé.

III. Un objectif ambitieux

Dès lors, l'objectif est clair : nous devons diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre en France d'ici 2050. Je crois sincèrement que l'adhésion à cet objectif s'est renforcée tout au long de notre débat. Pour pouvoir l'atteindre, tous les moyens doivent être mobilisés, de la maîtrise de la consommation, de l'innovation technologique au développement des énergies renouvelables. Et l'Etat, bien évidemment, se doit d'être exemplaire.

1. La maîtrise de la consommation

Une certitude est déjà acquise, unanimement partagée : la première de ces voies, c'est la maîtrise des énergies. Nous devons impérativement et vigoureusement relancer la politique de maîtrise de l'énergie. Certains d'entre vous se rappellent sans doute de l'époque de ce qu'on appelait familièrement la « chasse au gaspi ». Evidemment, les temps ont changé, mais l'attention s'est également relâchée. La désinvolture avec laquelle nous mobilisons l'énergie domestique doit laisser place à une conscience forte des conséquences qu'emporte la dilapidation inconsidérée des richesses terrestres. Le gouvernement prendra ses responsabilités et donnera l'impulsion ; c'est son rôle. Je lancerai donc une grande campagne de sensibilisation assortie de mesures appropriées et adaptées.

Au-delà d'un nécessaire changement de comportement de chacun, les gisements d'économie d'énergie sont nombreux : dans le secteur de l'habitat par l'optimisation de notre chauffage et de l'isolation de nos maisons ; dans les transports, par l'utilisation de véhicules moins polluants et de conduites plus sobres ; dans nos consommations au quotidien, en privilégiant les produits dotés d'un « label » écologique ; dans l'industrie enfin, en poursuivant les efforts qui sont accomplis depuis maintenant plus de 20 ans.

Les moyens sont multiples et le gouvernement entend tous les mobiliser.

- **La recherche, la technologie et la réglementation**

C'est à dessein que je les cite ensemble, car elles sont indissociables : les avancées de la recherche rendent possible des réglementations plus exigeantes, en même temps que la réglementation incite la recherche à progresser. L'Etat veillera à maintenir les réglementations françaises au plus près des capacités technologiques dans le logement comme dans les transports. La France portera par ailleurs cette ambition au niveau européen.

- **L'information du public**

Elle est absolument décisive. Cette transparence qui permet l'implication de chaque citoyen, passe par la généralisation de l'étiquetage sur les consommations d'énergie, par une sensibilisation dès l'école, par des campagnes d'information.

- **La fiscalité et les aides**

L'augmentation de la TIPP pourrait certainement permettre de diminuer les consommations. La fiscalité positive ou les subventions directes permettront d'inciter les particuliers et les entreprises à investir dans la réduction de leurs dépenses d'énergie.

Pour fermer ce chapitre sur la maîtrise de l'énergie, je souhaiterais également souligner que l'Etat ne sera efficace que s'il agit conjointement avec les entreprises et avec les collectivités locales, en les encourageant à promouvoir un urbanisme favorable à la maîtrise de l'énergie. Le principe de subsidiarité trouve ici toute sa signification : les décisions concrètes doivent être prises par les instances les plus efficaces et les plus proches du terrain. Cela se fait essentiellement par le truchement du Plan de déplacement urbain.

Toutes ces pistes seront explorées, précisées, étayées, mais elles auront sans aucun doute leur place dans la loi d'orientation sur les énergies que je présenterai à l'automne.

2. La diversification de notre bouquet énergétique

La seconde voie à suivre, c'est celle de la nécessaire diversification de notre bouquet énergétique. Diversifier notre offre, c'est aussi répondre à l'exigence de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit en effet, par ce biais, de diminuer progressivement la part des énergies fossiles dans notre consommation et, dans le même temps, de renforcer notre indépendance.

a. Le développement des énergies renouvelables

Dans ce contexte, une des voies prometteuses est, bien sûr, les énergies renouvelables. Et j'ai pu noter avec plaisir, dans les débats, un double consensus. D'une part, nul ne conteste la nécessité de les développer, notamment en prévision de l'avenir où elles pourraient occuper une part significative du bouquet énergétique. D'autre part, chacun est convaincu qu'elles ne sauraient toutefois constituer seules la solution et se substituer à toutes les autres sources d'énergie.

Je puis d'ores et déjà vous dire que le gouvernement répondra à cette attente, en renforçant sa politique de soutien aux énergies renouvelables – comme j'ai déjà commencé à le faire, à travers un certain nombre de décisions – et en satisfaisant à l'objectif européen de 21 % de part des énergies renouvelables dans la production d'électricité d'ici 2010.

Cette politique ne devra exclure aucune des formes de ces énergies, qu'elles produisent de la chaleur ou de l'électricité, qu'il s'agisse de l'éolien, de la biomasse, des biocarburants, de la géothermie, de l'hydrogène... Cette politique devra s'inscrire dans le long terme et s'adapter au degré de maturité des filières en rejetant les effets de mode. Elle devra donner toute sa place à la recherche et à l'innovation, clés des nécessaires progrès technologiques. Elle devra enfin s'appuyer sur une simplification des procédures administratives et une meilleure information du public.

A ce sujet, j'ajouterais que l'implantation d'énergies renouvelables – je pense notamment aux éoliennes – n'est possible qu'en respectant le préalable démocratique d'une concertation étroite avec les habitants des zones concernées. Ne cachons pas la vérité aux Français : cette politique aura un coût significatif qui devra être supporté par le consommateur, en veillant toutefois à ne pas porter atteinte à la compétitivité de notre pays ni à sa cohésion sociale.

b. Le débat sur le nucléaire

Le bouquet énergétique ne saurait toutefois reposer uniquement sur les énergies renouvelables. La question est donc posée du choix entre l'utilisation des énergies fossiles ou du nucléaire pour produire de l'électricité. Le Débat, à cet égard, a permis un dialogue passionnant – mais relativement moins passionné qu'on aurait pu le craindre – et plus efficace sur un sujet qui demeure extrêmement sensible. Il n'y a certes pas consensus mais j'ai, pour ma part, relevé un certain nombre de constats très intéressants.

Tout d'abord, la transparence en matière de nucléaire est tout à fait déterminante pour assurer la pérennité de cette activité. Elle a, en France, fortement progressé, ce qui était évidemment nécessaire, et il convient de continuer dans cette voie. Le Gouvernement s'y emploiera, avec l'examen de la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire.

Ensuite, des solutions existent pour la gestion des déchets nucléaires et certains pays, comme la Suède, ont déjà choisi de les mettre en œuvre. Le Gouvernement devra prendre les dispositions nécessaires pour que ce choix puisse être fait en 2006 ainsi que le prévoit la loi Bataille.

Par ailleurs, l'apport du nucléaire à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre est déterminant et permet à notre pays de figurer parmi les plus vertueux des membres de l'OCDE. A

titre d'exemple, si les Etats-Unis avaient le même bouquet énergétique que la France, ils réduiraient de 30 % leurs émissions de CO2.

Enfin, des choix devront être faits rapidement, car la question du renouvellement de notre parc se posera dès 2020 ce qui est, dans le domaine de l'énergie, pratiquement déjà demain.

Il ne s'agit pas de passer sous silence les risques liés à l'utilisation du nucléaire, que ce soit les risques d'accident ou de prolifération à des fins militaires. Ces risques doivent néanmoins être comparés à ceux que fait peser sur notre planète l'effet de serre : c'est bien entre deux inconvénients qu'il nous faudra choisir. Chacun doit en être conscient.

Telles sont, mesdames et messieurs, esquissées à grands traits, les pistes qui s'ouvrent devant nous et sur lesquelles, grâce au débat, la communauté nationale pourra s'engager. J'attends de cette journée qu'elle approfondisse l'ensemble de ces questions et qu'elle permette au gouvernement de mieux cerner les priorités.

Je remercie à cet égard l'ensemble des intervenants de cette matinée de leur présence. Je remercie également les Sages, Messieurs Mac Lesggy et Pierre Castillon ici présents, et Edgar Morin, retenu à l'étranger, qui me rendront leur rapport sur le débat au début du mois de juillet, ainsi que Jean Besson, député du Rhône, qui me remettra le sien en septembre, à partir des très nombreuses réunions qu'il a pu organiser avec les élus.

Sachez aussi que le Débat ne s'arrête pas aujourd'hui. Nous avons enclenché un processus qu'il faut poursuivre et amplifier, sans relâche, et j'y veillerai. C'est ainsi que le temps des choix viendra naturellement. Le gouvernement élaborera donc un projet de loi d'orientation sur les énergies, à la lumière de l'ensemble de ces enseignements. Ce projet fera l'objet d'une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés avant d'être soumis au Parlement.

Pour conclure, permettez-moi une dernière remarque. Il n'est pas anodin que la politique énergétique ait fait la première l'objet de cette nouvelle « gouvernance » : l'énergie constitue en effet l'un des fondements de notre pacte social ; elle est l'un des biens les plus indispensables, les plus également utilisés, dont les bienfaits et les éventuels inconvénients sont les mieux partagés. Et, comme disait le Philosophe, « délibérer en commun des choses communes, voilà ce que l'on appelle vivre en citoyen, c'est-à-dire en homme libre. »

Je vous remercie.

Damien GIVELET

Nicole Fontaine a dit que nous en étions rendus à l'heure des choix. Nous allons en parler avec nos quinze invités, qui sont tous et toutes au cœur du débat national sur les énergies, et qui forment un plateau d'une très grande qualité, dont on rêverait tous, mon cher Michel Field, en télévision ! J'aimerais excuser Michel Destot, député maire socialiste de Grenoble et membre du groupe Energies à l'Assemblée nationale, qui n'a pas pu être avec nous ce matin.

Même si nos intervenants sont nombreux, nous souhaitons que ce débat apporte des réponses précises aux différentes propositions qui ont été émises sur la base des débats en région et que vous retrouvez dans le document posé sur vos sièges. Cela étant, je demanderai à chacun d'être relativement concis dans ses réponses.

Michel FIELD

Nous allons tout de suite demander à Claudie Haigneré, ministre délégué à la recherche, de nous rejoindre. Madame la ministre, vous avez participé aux débats qui se sont déroulés à Rennes sur l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. La question de l'approvisionnement énergétique futur est un enjeu fort pour la France. Quelle est votre perception des différents potentiels en matière de sources d'énergie et des choix de nos partenaires ? Sommes-nous les seuls en Europe à nous poser la question d'une alternative au nucléaire ?

Claudie HAIGNERÉ

Bonjour à tous. J'ai eu la chance de participer déjà à trois reprises à vos débats et je suis très heureuse d'être avec vous ce matin. Bien évidemment, vous l'avez dit, nous abordons ici un enjeu majeur pour le XXI^{ème} siècle, et au-delà des logiques mises en avant d'économies d'énergie, je pense que nous devons rationaliser notre approvisionnement. Pour cela, il faut prendre en compte différents types de paramètres. Il faudra minimiser les coûts de production, développer des techniques économes de consommation, et savoir prendre en compte les incidences environnementales, qu'elles concernent l'effet de serre, les déchets radioactifs (sujet sur lequel nous travaillons déjà beaucoup), et, de manière plus générale, la gestion des produits de combustion.

Il faut avoir conscience que la demande énergétique va continuer à croître pendant de nombreuses années, à la fois par la croissance naturelle des populations et par l'élévation du niveau de vie. Pour étayer ce constat, je citerai deux éléments : l'accroissement naturel des populations sera de 50 % à l'horizon de 2050 ; aujourd'hui, encore deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'électricité. Autrement dit, une question se pose : où trouver les ressources dont nous aurons besoin dans le respect des contraintes que je viens de rappeler ? Les ressources sont clairement identifiées : les énergies renouvelables ; les produits fossiles – y compris transformés en vecteurs propres, comme l'hydrogène, technique combinée avec l'enfouissement du gaz carbonique – ; l'énergie nucléaire, avec ses deux modes bien distincts, que sont la fission, dont on a beaucoup parlé, et la fusion. Nous devons donc converger vers une gestion améliorée des ressources et de leurs usages.

Ma conviction profonde – et je sais qu'elle est partagée –, c'est qu'il n'y aura pas d'amélioration significative si nous ne menons pas un effort de recherche plus important que jamais. Il y a un front important sur lequel se battre : il faut explorer des procédés réellement innovants ; lever de vrais verrous technologiques ; optimiser les technologies déjà connues (le photovoltaïque, l'utilisation

rationnelle de la biomasse, la combustible, les réacteurs de quatrième génération, sur lesquels nous travaillons beaucoup).

Cette mobilisation progresse en France – comme en témoigne ce débat –, mais aussi dans le monde. Je me suis récemment rendue aux Etats-Unis, où j'ai eu l'occasion de discuter de ces stratégies de recherche. J'ai pu constater une mobilisation forte de la recherche américaine sur les réacteurs de quatrième génération, sur la problématique de l'hydrogène, et sur le projet mondial appelé ITER. Cette mobilisation progresse également sur le plan européen, à différents niveaux de la commission européenne : celui de la commission Transport et Energie, dirigée par madame de Palacio ; celui de la commission Recherche, dirigée par monsieur Busquin.

Au niveau européen, un effort particulier porte sur l'énergie éolienne, dont Nicole Fontaine a parlé tout à l'heure. Il nous faut viser l'amélioration des technologies au niveau des sites et prendre en compte les problématiques qui l'accompagnent, qu'elles soient sociétales, environnementales, ou relatives à l'acceptabilité des populations. Mais le potentiel du vecteur hydrogène me paraît également très important. Il fait l'objet d'une mobilisation européenne forte et une réflexion sur la mise en place d'une plate-forme technologique a été lancée. Par ailleurs, un travail commun avec les Américains est également envisagé.

S'agissant de la filière nucléaire, il est nécessaire de renforcer la sûreté, de minimiser les quantités de déchets produits par les centrales qui doivent, par ailleurs, être plus efficaces du point de vue des rendements énergétiques. Là aussi, la communauté internationale se mobilise sur ce sujet. La réflexion menée dans le cadre de Génération 4 met à contribution une dizaine de pays, dont les Etats-Unis et la France. Des étapes importantes ont d'ailleurs été franchies tout à fait récemment, avec la définition de six concepts de travail approfondi.

Pour ce qui est de la gestion des déchets nucléaires, enjeu majeur dans notre réflexion, plusieurs pays ont déjà fait le choix d'un site de stockage. La recherche française travaille activement sur ce sujet, tant sur les questions relatives au site de stockage que sur celles relatives aux méthodes de réduction des quantités de déchets. Il reste donc de nombreux choix à faire, et ce selon différentes échelles de temps. Pour l'hydrogène, le photovoltaïque, la pile à combustible, les décisions doivent être mises en œuvre dès maintenant. Pour la gestion des déchets radioactifs, l'échéance affichée est celle de 2006. Pour les transports propres, il s'agit de 2010, avec l'établissement d'un plan d'activité. Quant à la fusion nucléaire, l'échéance se situe vers 2050.

Michel FIELD

Les questions relatives aux filières hydrogène et pile à combustible seront traitées en fin de matinée, lorsque nous ferons un peu de prospective. Vous avez évoqué dans vos propos le programme ITER. Pourriez-vous y revenir, pour nous en préciser les enjeux et l'état de mise en oeuvre ? Par ailleurs, qu'est-ce que les réacteurs de quatrième génération apportent de nouveau ?

Claudie HAIGNERÉ

La fusion contrôlée est, à mon sens, un défi scientifique et technique majeur pour le XXIème siècle. Si l'énergie de fission a une longue histoire, l'énergie de fusion représente le grand espoir de disposer, pour le XXIème siècle, d'une énergie durable, abondante et propre. Mais il reste encore de nombreux défis à lever pour aller plus loin dans ce projet. J'expliquerai le principe de la fusion contrôlée, en disant qu'elle repose sur des réacteurs d'un type nouveau, où un noyau de deutérium et un noyau de tritium fusionnent pour libérer une grande quantité d'énergie, qui est ensuite

récupérée. Jusque-là, les réacteurs d'EDF fonctionnaient selon le principe de la fission, où les noyaux d'uranium sont cassés pour libérer de l'énergie.

La fusion provoque peu de déchets, ou tout au moins des déchets à vie courte. Par ailleurs, les ressources qu'elle nécessite sont pratiquement inépuisables, puisque, avec 300 litres d'eau de mer, on peut fournir un gramme de deutérium. Autrement dit, l'eau des océans permettrait de subvenir aux besoins mondiaux pendant un milliard d'années.

Pour valider le principe de fusion, et dans le cadre du projet ITER, il faudra commencer par mettre en place un réacteur expérimental. De nombreux défis doivent être relevés, comme celui d'assurer la résistance des matériaux à des températures avoisinant les 10000 degrés. Nous avons encore beaucoup d'étapes à franchir, ce qui nécessite une mobilisation mondiale, celle dont nous parlions tout à l'heure. Les partenaires de ce projet sont la Russie, le Japon, le Canada, les Etats-Unis, la Chine, et l'Europe. Des milliers de chercheurs dans le monde se consacrent à ce que l'on pourrait considérer comme la nouvelle conquête de l'énergie du XXIème siècle.

Il s'agit d'un projet vraiment ambitieux. Où en sommes-nous en France et en Europe ? La France a proposé d'accueillir le réacteur expérimental ITER à Cadarache, s'appuyant pour ce faire sur la forte mobilisation de la communauté scientifique française, déjà très impliquée sur la fusion depuis des années. Nous avons eu récemment une réunion à Bruxelles pour travailler sur la proposition européenne de créer un site en Europe. Ailleurs dans le monde, d'autres sites sont évidemment proposés, mais d'ici la fin de l'année, il faudra pouvoir organiser le projet sur le plan mondial et en lancer les différentes étapes dès 2004.

Michel FIELD

Madame le ministre, merci beaucoup.

Débat sur les propositions issues des six premières rencontres

Participent au débat :

André ANTOLINI, Président du Syndicat des Energies Renouvelables

Gilles AUFFRET, Directeur Général de Rhodia, Délégué à l'énergie pour le MEDEF

Claude BIRRAUX, Député de Haute-Savoie, UMP, Président de l'OPESCT

Yves COCHET, Député de Paris, Les Verts, ancien Ministre de l'Environnement

Benjamin DESSUS, Président de l'association Global Chance

Dominique DUPARD, Administrateur de WWF France

Gérard FRESSON, ancien directeur des essais et du marketing technique de Michelin, Directeur du Comité technique international du challenge Bibendum

Jean-Pierre GIBLIN, Président de la 3^{ème} section du Conseil Général des Ponts et Chaussées, Président des Directeurs sur l'énergie et l'environnement

François-Michel GONNOT, Député de l'Oise, UMP, Rapporteur de la loi sur les marchés énergétiques à l'Assemblée Nationale

Corinne LEPAGE, ancien Ministre de l'Environnement, Présidente de CAP 21

Renée-Claude MADER, Secrétaire générale de l'association CLCV

Michèle PAPPALARDO, Présidente de l'ADEME

Robert ROCHEFORT, Directeur du CREDOC

François ROUSSELY, Président d'EDF

Jean-Luc VERMEULEN, Directeur Général amont de Total

Le débat est animé par Michel FIELD et Damien GIVELET, journalistes.

Damien GIVELET

Je vous propose maintenant d'entrer dans le vif du sujet, et de poser une question clé : jusqu'où doit-on et peut-on maîtriser la consommation d'énergie ? Quels sont les secteurs où ces économies doivent être prioritaires ? Robert Rochefort qui, au CREDOC, analyse nos habitudes et notre cadre de vie, peut sans doute répondre à cette question.

Robert ROCHEFORT

Une des principales difficultés de la question que vous venez de poser tient au fait qu'elle est posée de cette manière depuis près de trente ans. Or nous avons l'impression que le progrès a consisté à lever tous les barrages de limitation de la consommation d'énergie : par exemple, les télécommandes ont doté les appareils électroménagers de fonctions de veille, et de fait, les appareils qui ne fonctionnaient autrefois que quelques heures par jour fonctionnent désormais toute la journée. De même, les consommateurs ne sont pas prêts à se passer de la climatisation dans les voitures, même si on leur explique que cela permettrait de limiter la consommation d'énergie.

Damien GIVELET

C'est donc en quelque sorte un problème de comportement.

Robert ROCHEFORT

En étudiant les consommateurs, j'en suis arrivé à la conclusion qu'aujourd'hui, la consommation est devenue une fonction très hédoniste. Consommer, ce n'est plus seulement satisfaire ses besoins, mais aussi se faire plaisir et s'épanouir. Sur la question de l'énergie, nous devons donc être capables de dépasser la logique culpabilisante à l'égard du citoyen et du consommateur. Il faut selon moi présenter la réduction de la consommation d'énergie non comme une punition mais comme un moyen d'aller vers une amélioration générale de l'image de notre société. Il faudrait qu'il ne soit pas contradictoire de s'épanouir en tant que consommateur et de limiter la consommation d'énergie. Dans notre société de marché, il n'est pas possible de forcer les gens et il faut donc développer une communication, un marketing autour des produits, évidemment complémentaire à la logique réglementaire. C'est, à mon avis, un défi important.

Damien GIVELET

Il semble que ce marketing existait dans les années 70 – Nicole Fontaine parlait tout à l'heure à juste titre de la « chasse au gaspi » – et que nous l'avons oublié.

Robert ROCHEFORT

C'est vrai. Ce marketing, ponctuel et saupoudré, ne pèse pas lourd face au marketing dominant de l'invention de fonctions nouvelles. Autrement dit, il faut sortir d'un marketing pointilliste pour arriver à un marketing plus fort, capable de fabriquer une sorte d'enveloppe convexe dans laquelle on a envie de se retrouver pour l'avenir.

Damien GIVELET

Benjamin Dessus, pensez-vous vous aussi que c'est tout un état d'esprit qu'il s'agit de remodeler ?

Benjamin DESSUS

Je suis assez d'accord avec Monsieur Rochefort, mais j'irai plus loin en parlant également du citoyen et plus seulement du consommateur, qui est terriblement dépendant de l'environnement dans lequel on l'a placé. Je crois que si l'on voit beaucoup de mères de famille parisiennes déposer leurs enfants en 4x4 devant l'école, c'est sans doute parce qu'elles ont peur qu'ils ne se fassent écraser. Or il y a sans doute d'autres solutions citoyennes et conviviales au problème, comme par exemple aménager davantage de rues piétonnes. Cela permettrait de renverser la situation énergétique, sans remettre en cause la démocratie, bien au contraire. Il existe beaucoup de pistes positives et, comme Monsieur Rochefort, je pense qu'il faut les mettre en avant, plutôt que d'insister sur les contraintes.

Abordons maintenant la question des secteurs concernés par les économies d'énergie. Madame Fontaine a dit tout à l'heure que la France allait devoir diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Imaginons que l'on agisse moitié par le biais des économies d'énergie, moitié par celui des substitutions. Cela revient à dire qu'il faut diviser par deux notre consommation d'énergie. Comment faire ? L'industrie progresse déjà par elle-même et, avec des moyens relativement simples d'incitation, par exemple des taxes, il est possible d'avancer. Les secteurs où la question est plus cruciale, ce sont l'habitat tertiaire et les transports. L'habitat neuf a été réglementé, mais il y a encore un vrai gisement d'économie à venir dans l'habitat ancien. Il sera

sans doute nécessaire de réglementer la réhabilitation de l'habitat ancien. Pour ce qui est du secteur des transports, il y a énormément à faire.

J'aimerais enfin parler d'un point qui est relativement peu abordé lors des débats. Il s'agit des économies d'électricité. Nous avons vécu en France dans une pléthore d'énergie électrique bon marché, car nous avons fait beaucoup trop de nucléaire, comme tout le monde le sait. Il était devenu relativement civique de vivre avec des réfrigérateurs ouverts plutôt qu'avec des réfrigérateurs fermés.

Damien GIVELET

Vous allez peut-être un peu loin !

Benjamin DESSUS

Oui, mais au moins vous comprendrez bien ce que je veux dire. C'est vrai que nous sommes en train de changer. Cela étant, le potentiel d'économie d'électricité qui est devant nous, en particulier dans le domestique, est tout à fait considérable. Sans toucher à notre petit confort, nous pourrions sans doute réduire de 10 à 20 % notre consommation électrique dans les dix à quinze années qui viennent.

Damien GIVELET

Gilles Auffret, comment peut-on changer les habitudes de consommation tout en préservant l'économie et en réduisant drastiquement l'effet de serre ?

Gilles AUFFRET

Nous avons beaucoup parlé des consommateurs et, effectivement, je crois qu'il faut leur donner envie de faire des économies, ce qui n'est pas une chose évidente. Quant à la manière de faire des économies, j'aimerais souligner que, sous l'effet de la contrainte des prix, avec le choc pétrolier de 1973, et sous celui de la contrainte réglementaire, des progrès considérables ont été réalisés dans les domaines de l'industrie et du transport. Savez-vous qu'entre 1973 et 2003, la tonne produite en France demande 40 % d'énergie en moins ? Savez-vous tous les progrès qui ont été faits par les constructeurs automobiles sur les pneus ou les moteurs ?

Damien GIVELET

Yves Cochet n'a pas l'air convaincu. Nous allons l'écouter ensuite.

Gilles AUFFRET

Je vous assure que des progrès importants ont été réalisés au niveau des produits. Mais la manière dont se comportera le consommateur vis-à-vis de ces produits est également très importante. En effet, le consommateur peut consommer plus avec un produit qui consomme moins d'énergie qu'avant !

Damien GIVELET

Yves Cochet, nous vous avons vu tiquer.

Yves COCHET

Je crois que certaines des réponses données témoignent d'un vrai « phantasme technologique ». Les consommateurs des pays de l'OCDE ne souhaitent pas être frustrés, ils jouissent par la consommation illimitée, y compris la consommation énergétique, et souhaitent que la technologie les sauve. Il n'est pas question de se soumettre à un rationnement janséniste.

Certes, depuis trente ans, la recherche a fait de grands progrès, mais, dans le même temps, la consommation électrique et thermique s'est considérablement accrue dans notre pays, alors même que le nombre d'habitants a peu augmenté. Il y a donc autre chose. Je suis peut-être un peu pessimiste sur l'espèce humaine, pensant que nous sommes mi-anges, mi-bêtes, mais je pense qu'il faut se doter de la possibilité de réglementer dans ce domaine. Cela étant, je crois que les périls qui ont été évoqués par les uns et les autres montent plus vite que les moyens de les réduire. Il y a donc une course de vitesse qui s'engage et elle nous impose d'être rigoureux dans les normes de consommation à mettre en œuvre. Je pense par exemple qu'il faut brider les moteurs des voitures à 130 km/h ou 150 km/h, et arrêter au plus vite le chauffage électrique, qui est une vraie aberration thermodynamique et provoque un gaspillage énergétique (le rendement du chauffage électrique est en effet faible par rapport à celui d'une chaudière au gaz).

Damien GIVELET

François Roussely écoute vos paroles avec beaucoup d'intérêt. Nous l'écouterons plus tard.

Yves COCHET

Il nous dira peut-être comment se passer du chauffage électrique ! Pour ce qui est des appareils électriques, je pense qu'il faut favoriser les appareils de classe A...

Damien GIVELET

Qui souvent coûtent plus cher... C'est un vrai souci.

Yves COCHET

Il serait envisageable d'accorder des crédits d'impôt à ceux qui achètent des appareils de classe A, et de pénaliser ceux qui achètent des appareils de classe D ou E. Dans cette course de vitesse, nous devons choisir d'être plus rigoureux.

Damien GIVELET

Yves Cochet nous dit que nous n'avons plus le choix et que nous devons agir. François-Michel Gonnot, vous êtes rapporteur de la loi sur les marchés énergétiques à l'Assemblée. A votre avis, comment concilier les caractéristiques de notre société de marché, avec une soif de consommation importante, et les dangers de la consommation effrénée ?

François-Michel GONNOT

Deux évidences s'imposent. D'une part, je crois que nous courrons à la catastrophe environnementale si nous ne réagissons pas, notamment en matière énergétique. D'autre part, le marché des énergies est un marché en croissance, ce qui doit nous imposer d'être encore plus rigoureux sur le plan de la maîtrise de l'énergie. En trente ans, nous avons beaucoup fait, et nous avons même fait l'inverse de ce que nous voulions faire. Nous avons souvent envoyé des signes négatifs, par exemple au cours des dernières années, en matière de politique tarifaire. Nous ne pouvons pas demander aux consommateurs de limiter leur consommation et, dans le même temps, diminuer de manière significative et durable les tarifs des énergies. Une telle logique aboutit au résultat inverse à celui souhaité : un certain nombre d'opérateurs sont en difficulté financière, ce qui impose de remonter les tarifs. Cette situation n'est pas très compréhensible pour le citoyen.

Par ailleurs, je ne suis pas certain que le citoyen comprenne bien ce que recouvre la notion de maîtrise de l'énergie. Je crois donc qu'il faut revenir à des notions économiques simples. Peut-être faut-il lui donner envie de faire des économies ; en tout cas, il faut lui en montrer l'intérêt.

Michel FIELD

Yves Cochet a évoqué différentes mesures susceptibles de concerner les voitures, en particulier le bridage des moteurs, la réduction des vitesses sur autoroute, la limitation du développement de la climatisation et de l'intégration de matériels électroniques, la réduction du poids des voitures. Monsieur Fresson, quelle est votre opinion sur cet ensemble de mesures possibles ?

Gérard FRESSON

L'ensemble des constructeurs travaillent sur ces questions et a déjà apporté deux réponses, en assurant une baisse générale des consommations des véhicules, et en diversifiant les sources d'énergie. Depuis 1998, nous avons mis en compétition tous les véhicules existant sur le marché (véhicules à gaz, essence, diesel, biocarburant, pile à combustible ou véhicules électriques), et nous avons pu constater que les voitures bas de gamme convergent vers une consommation de 3 litres au 100 km et les véhicules haut de gamme vers une consommation de 6 litres au 100 km. Il s'agit donc d'un réel progrès qui nous permet d'être optimistes. Je vous rappelle, à titre de comparaison, qu'aux Etats-Unis, la consommation moyenne des véhicules mis sur le marché est de 12 litres au 100 km.

La consommation devrait encore baisser de 30 % à moyen terme, et la diversification des sources d'alimentation devrait se poursuivre (20 % de biocarburant, 10 % de gaz, 5 % d'électricité). Cela fait naître un vrai espoir.

Michel FIELD

Madame Mader, nous savons tous que la voiture est plus qu'un mode de déplacement. Il y a en effet toute une fantasmagorie sociale, voire sexuelle, autour de la voiture. Le consommateur est-il prêt à accepter les contraintes liées à la recherche des économies d'énergie? Le consommateur serait-il par exemple disposé à voir disparaître les grosses cylindrées ?

Reine-Claude MADER

J'aimerais dire en premier lieu que la voiture est indispensable à beaucoup de personnes, notamment en milieu rural où il est difficile d'imaginer quel autre mode de transport pourrait offrir une plus grande flexibilité que la voiture. Certes, les consommateurs sont très attachés à leur voiture, mais c'est avant tout pour des raisons pratiques.

Par ailleurs, je crois que notre réflexion ne doit pas oublier que le parc automobile est également constitué de véhicules anciens qui n'ont pas forcément bénéficié des avancées qui ont été mentionnées par Gérard Fresson.

En fait, les consommateurs veulent des voitures adaptées à leurs besoins et à leur budget, et dont l'entretien ne soit pas trop coûteux. Ils comptent beaucoup sur les progrès technologiques – je regrette d'être sur ce point en contradiction avec Yves Cochet – pour leur offrir ce qu'ils recherchent.

Quant à l'attachement des Français à leur voiture, il est très fort, la voiture étant un élément de standing. Evidemment, si l'équipement automobile de la Chine était aussi important que celui de la France, la question se poserait en des termes plus cruciaux. La voiture est un bien de consommation qui se situe un peu à l'écart des autres. Il est certain que les Français sont prêts à faire des efforts, mais il faut sans doute mieux les éduquer et leur soumettre une offre qui leur convienne.

Michel FIELD

Dominique Dupard, quelle est votre réaction sur ce sujet ?

Dominique DUPARD

J'aimerais en tout premier lieu rappeler le cheval de bataille de WWF : si l'on ramène l'exploitation des ressources à une unité de surface, on peut constater que nous utilisons l'équivalent de deux fois la terre pour vivre. Je souscris aux propos qui ont été tenus, mais je pense que nous devons aller encore plus loin. Pour ce qui est de la consommation automobile, si le poids de la voiture est important, la vitesse l'est également. Si nous obtenions des Français qu'ils acceptent de rouler à 130 km/h sur l'autoroute, ce serait déjà une bonne chose. En outre, lorsque nous parlons de l'automobile, nous parlons également de la violence routière. Or cela fait seize ans que des campagnes sont menées pour faire baisser la criminalité routière, et malgré quelques progrès, nous sommes encore à la traîne des pays européens en la matière. Pour ce qui est de l'électronique à bord, je crois qu'il s'agit d'une bonne chose dans la mesure où l'électronique ne pèse pas lourd et consomme moins. Les régulateurs de vitesse, par exemple, permettraient sans doute de réduire la consommation et d'améliorer la sécurité.

Damien GIVELET

Pour limiter la consommation des voitures, François-Michel Gonnot parlait de renforcer la fiscalité et Yves Cochet de taxer les 4x4. Madame Mader, êtes-vous favorable à une telle batterie de mesures ?

Reine-Claude MADER

Vous allez me prendre pour le défenseur inconditionnel des inconscients mais je crois que, de manière générale, les Français ne sont pas prêts à accepter une hausse de la TIPP, qui est un impôt qui pèse déjà extrêmement lourd. Nous préférerions de beaucoup d'autres mesures plus constructives que celles qui visent à pénaliser toutes les personnes qui utilisent de l'essence. Si, demain, on devait augmenter le prix de l'essence de manière très importante par le biais de la TIPP, cela pèserait autant sur ceux qui peuvent se passer de leur voiture que sur ceux qui en ont réellement besoin, et je pense en particulier aux citoyens du milieu rural qui ne disposent pas des transports en commun.

Quant à une taxe appliquée à certains types de voiture, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une voie à suivre, car il n'est pas prouvé qu'elle soit dissuasive. De toutes façons, les personnes qui ont l'envie et les moyens de s'acheter un 4x4 le feront, quelle que soit la taxe qui s'appliquera.

Pour ce qui est de la TIPP, je suis très ferme : son augmentation pourrait avoir des conséquences problématiques pour un certain nombre de personnes.

Damien GIVELET

Jean-Luc Vermeulen, quel est votre avis de pétrolier sur la question ?

Jean-Luc VERMEULEN

Il est sans doute utile de rappeler que la sensibilité de la consommation aux prix des carburants est assez faible, car les prix sont déjà élevés, du fait des taxes justement.

Damien GIVELET

Rappelons que les taxes représentent 80 à 90 % du prix des carburants.

Jean-Luc VERMEULEN

Oui, les taxes représentent les trois quarts du prix de l'essence, et les deux tiers du prix du gasoil à la pompe. De fait, les hausses des prix en Europe s'accompagnent d'une grogne des consommateurs mais pas d'une réduction de la consommation. Si, néanmoins, on s'orientait vers une hausse de la TIPP, il faudrait veiller à deux choses. Premièrement, il faudrait éviter d'accroître les disparités de fiscalité entre le gasoil et l'essence, qui sont déjà très fortes en France, et qui se traduisent par des difficultés d'adaptation pour notre outil de raffinage, car la consommation française est devenue atypique...

Damien GIVELET

Avec 60 % de véhicules diesel, nous détenons le record du monde !

Jean-Luc VERMEULEN

Oui, et la France importe de grosses quantités de gasoil (21 % du gasoil consommé). Par ailleurs, il faut veiller à l'harmonisation des fiscalités à travers l'Europe.

Damien GIVELET

Etes-vous pour une hausse du prix du diesel ou pour une baisse du prix de l'essence ?

Jean-Luc VERMEULEN

Il faudrait en tout cas diminuer l'écart de prix entre les deux carburants. Par ailleurs, certains ont parlé d'une taxation différenciée en fonction de la consommation des véhicules et donc de leur cylindrée. La même logique devrait également amener à surtaxer les véhicules anciens, et je crains que la société ne soit pas prête à l'accepter.

Damien GIVELET

Yves Cochet, qu'avez-vous à dire sur ces sujets précis ?

Yves COCHET

Mardi dernier, il y a eu à l'Assemblée un débat sur les infrastructures de transport. Même certains représentants de la majorité, voire du gouvernement, ont évoqué le nécessaire rattrapage du prix du diesel. En France, le gasoil est en effet sous-taxé, d'environ 6 centimes d'euros par rapport à la moyenne européenne. L'écart qui subsistera entre le diesel et le super sans plomb devra lui aussi être comblé, de telle façon que le mix pétrolier soit sensiblement le même partout en Europe et qu'il n'y ait pas de concurrence intracommunautaire.

Par ailleurs, il est question depuis longtemps d'instaurer une pollutaxe sur les énergies non renouvelables, appelée l'écotaxe au niveau européen. Cela permettrait de constituer un fonds de cinq milliards d'euros par an pour la réhabilitation de l'habitat ancien. Ce serait une bonne illustration du principe pollueur payeur.

Michel FIELD

La réhabilitation du parc des logements anciens semble être, de l'avis de tous les spécialistes, un important gisement d'économies d'énergie. Comment l'exploiter ? Faut-il imposer une réglementation thermique sur les bâtiments anciens, en s'inspirant peut-être de la réglementation amiante ? Combien cela coûterait-il ? Jean-Pierre Giblin, pourriez-vous nous apporter quelques éléments de réponse ?

Jean-Pierre GIBLIN

Le logement ancien est sans doute un gisement d'économie d'énergie important, et qui plus est, particulièrement accessible. Il y a en effet, dans le logement ancien, des travaux dont la rentabilité pour l'utilisateur est très élevée. Ce n'est pas le cas dans d'autres secteurs comme le transport, où le coût de la tonne de CO2 évitée peut s'avérer très élevé.

Il faut donc agir pour le logement ancien. Une directive européenne vient d'être publiée et sera transposée dans le droit français d'ici la fin de l'année 2004. Elle contient deux dispositions essentielles. D'une part, tout possesseur de local devra faire établir un certificat de performance énergétique qu'il devra remettre au locataire, dans le cas d'une location, ou à l'acquéreur, dans le cas d'une mutation. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité au Danemark, où il a été testé. Il pourra conduire les propriétaires à engager des travaux avant de revendre ou de louer. D'autre part, pour toutes les grandes réhabilitations (plus de 1 000 mètres carrés), le propriétaire sera soumis à une obligation de remise à une certaine norme de performance énergétique, qui reste à établir mais qui sera sans doute assez proche de ce qui existe dans le neuf.

Nous travaillons également sur une autre piste, qui concerne les composants du logement, par exemple les fenêtres, les vitrages et les chaudières. Pour tous ces éléments, il faut sans doute aller vers une exigence de performance, afin de sortir du marché les produits qui ne sont pas les plus performants, tout en veillant à ne pas exclure les produits les plus accessibles en termes de prix.

Michel FIELD

Monsieur Gonnot, le parlementaire que vous êtes peut-il agir pour que des mesures législatives soient prises en faveur de la réhabilitation du parc des logements anciens ?

François-Michel GONNOT

Il est absolument nécessaire en effet que des mesures législatives, réglementaires et fiscales soient prises. En disant cela, je ne m'exprime pas en tant que parlementaire mais en tant que président d'un office HLM de l'Oise qui loge environ un habitant sur dix et gère 26 000 logements. Dans cette fonction, je constate tous les jours qu'il vaut mieux se laisser aller au gaspillage qu'être vertueux. Je m'explique. Les travaux de réhabilitation d'un immeuble sont toujours à la charge du propriétaire alors que la consommation d'énergie est à la charge du locataire. Le propriétaire n'a donc aucun intérêt à intervenir. Je crois qu'il faut mettre en place une logique gagnant-gagnant, bénéfique tant pour le locataire que pour le propriétaire.

Dominique DUPARD

Le logement ancien est, je le répète, un gisement d'économies d'énergie important. J'ai pu constater que les citoyens, même s'ils y montraient de l'intérêt, avaient du mal à trouver des informations et des prestations innovantes, comme les pompes à chaleur ou l'énergie solaire. Pourtant, l'éducation du citoyen fait partie intégrante de la démarche que nous devons avoir.

Jean-Pierre GIBLIN

Je suis tout à fait d'accord avec ce que disait Monsieur Gonnot sur le rapport entre le bailleur et le locataire. Il faut probablement engager un travail afin que le mécanisme gagnant-gagnant s'établisse aussi bien dans le secteur social que dans le secteur privé. Dans le secteur privé également, le propriétaire a beaucoup de mal à répercuter les frais des travaux qu'il a engagés. De fait, il ne les décide pas.

Benjamin DESSUS

Si nous sommes persuadés que nous sommes placés face à un enjeu majeur, nous ne pouvons pas nous contenter de dire que nous allons étudier des mesures. En 1982, je réfléchissais déjà au sein de la FME, qui est devenu l'ADEME, aux relations entre les locataires et les propriétaires. De même, l'étiquetage des maisons était déjà prévu dans la loi sur l'air de Corinne Lepage, dont les décrets d'application ne sont jamais sortis. Je crois qu'il faut vraiment changer de rythme, et réglementer l'habitat ancien, comme nous avons réglementé le ravalement à Paris. Il faut instaurer un cadre réglementaire précis. Sans cela, nous ne pourrons rien faire de sérieux.

Damien GIVELET

Certes, mais qui va payer ? Les aides et les crédits d'impôts sont-ils suffisants ? Faut-il les augmenter et si oui de combien ? Michèle Pappalardo, quels sont les effets des aides et que préconisez-vous en matière de réhabilitation du neuf et de l'ancien ?

Michèle PAPPALARDO

Je dirai tout d'abord qu'il ne s'agit pas seulement de problèmes financiers, puisque l'on constate que certains investissements tout à fait rentables ne sont pas réalisés. Pour ce qui est des aides, je soulignerai celles qui concernent les chauffe-eau solaires, qui ont beaucoup de succès et qui commencent à représenter une masse financière importante.

Si nous voulons passer à une autre échelle de diffusion de ces techniques, en accord avec les objectifs que nous avons soulignés les uns et les autres, les crédits d'impôt sont plus faciles à mettre en œuvre et plus simples à gérer. Mais il faut également qu'ils soient d'un niveau suffisant, ce qui n'est pas vraiment le cas actuellement.

A mon avis, il faut augmenter les crédits d'impôt, de manière à permettre des actions plus globales susceptibles de toucher plus facilement l'ensemble de la population. Il faut que ces crédits concernent aussi bien les travaux et les équipements.

Mais si nous voulons vraiment changer d'échelle et atteindre l'objectif de division par quatre des gaz à effet de serre en 2050, il faut s'orienter vers des actions encore plus globales. Au Royaume-Uni, il est mené depuis un an une expérience qui consiste à considérer que les fournisseurs d'énergie doivent également être responsables des gaz à effet de serre émis par l'énergie qu'ils fournissent, de même que les producteurs de produits manufacturés sont responsables des déchets constitués par leur produit en fin de vie. Le producteur d'énergie a l'obligation de montrer qu'il a financé des économies d'énergie. Cela permet de développer un vrai marché de l'économie d'énergie, en commençant par les économies les plus simples à mettre en œuvre et en les généralisant à l'ensemble du pays. Cela permet aussi de mettre en place un système de certificats d'économie d'énergie, qui permet à tous de participer à l'effort, avec un vrai intérêt financier. Ce système est peut-être un peu compliqué mais il fonctionne en Grande-Bretagne et pourrait être généralisé en Europe.

Damien GIVELET

Madame Mader, quel est votre avis sur le renforcement des aides ?

Reine-Claude MADER

Notre association de consommateurs et de locataires est extrêmement attentive à ce qui se passe dans le domaine du logement. Les locataires ne souhaitent pas autre chose que pouvoir s'exprimer et si on leur en explique les tenants et les aboutissants, beaucoup seront prêts à faire un effort. Or nous constatons à l'heure actuelle que, dans les copropriétés, les aides fiscales à la rénovation sont accordées sur la base de plafonds fiscaux beaucoup trop bas. Il faut absolument les remonter. Nous souhaitons également souligner que ce qui peut passer pour un surcoût au départ n'en ai pas un lorsqu'il s'agit de construire des bâtiments ou des maisons de qualité. Il semble que tout le monde n'en soit pas encore convaincu. Par ailleurs, nous pensons qu'il faut développer les points d'assistance technique pour les maîtres d'œuvre et les maître d'ouvrage.

Je terminerai en disant que nous ne sommes pas du tout opposés à la mise en place d'une réglementation dès lors que celle-ci s'accompagne d'une politique d'aide à la mise aux normes des immeubles anciens. Cela nous semble tout à fait prioritaire, dans l'intérêt des locataires, des propriétaires et copropriétaires, mais aussi de la société dans son ensemble.

Damien GIVELET

Qu'en pensent les parlementaires ?

Claude BIRRAUX

Les aides constituent effectivement un levier. Mais il est difficile de faire comprendre aux fiscalistes que ce qu'on donne d'un côté, on pourra le retrouver sous forme d'emplois et de rentrées fiscales de l'autre.

Damien GIVELET

Mais vous êtes prêts à augmenter les aides ?

Claude BIRRAUX

Oui, tout à fait.

Benjamin DESSUS

Il est certes possible d'augmenter les aides, mais il faut aussi se pencher sur la question de la pérennité de TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation dans le bâtiment. Il s'agit pour l'instant d'une décision dérogatoire, reconduite d'année en année. Maintenir la TVA à 5,5 % sur ce type de travaux, ce serait déjà beaucoup faire pour les années à venir.

Michel FIELD

Monsieur Cochet, en 1994, la Commission européenne a conçu « l'étiquette énergie », indiquant la consommation électrique et les performances des appareils électroménagers. Cet étiquetage ne devrait-il pas être généralisé à d'autres types de produits comme les logements ou les voitures ?

Robert ROCHEFORT

Un peu plus de 70 % des consommateurs disent regarder ces étiquettes lorsqu'ils achètent un appareil. Mais cela est plus vrai dans les catégories supérieures que dans les catégories populaires, ce qui montre que ces étiquettes ne sont peut-être pas très faciles à décoder. Il faut aussi savoir que plus on place d'étiquettes sur les produits, moins les consommateurs les lisent... Pour placer des étiquettes sur d'autres produits, il faudrait que celles-ci ne se contentent pas de préciser la consommation énergétique, et qu'elles soient plus attractives. Tout à l'heure, alors que nous parlions de la voiture, madame Mader disait que les gens l'utilisaient parce qu'ils en avaient besoin tandis que Michel Field évoquait les fantasmes sexuels qui lui étaient attachés. Entre l'un et l'autre, où se situe la réalité ? Nos études montrent que près de 30 % des consommateurs sont considérés comme désinvestis par rapport à la voiture. Ceux-là s'intéresseront à l'étiquette énergétique, mais peut-être pas les autres...

A mon avis, la bonne étiquette de l'avenir devrait faire référence à un « bien-être » durable et avoir trait non seulement à la consommation énergétique du produit mais aussi à son interaction avec la santé du consommateur. Ce serait une manière de combiner l'intérêt collectif et l'intérêt individuel.

Gilles AUFFRET

Je suis tout à fait d'accord avec cette proposition. Je trouve en effet les étiquettes actuelles illisibles et je doute qu'elles aient un impact sur le comportement de consommation. Je suis donc favorable à un nouveau type d'étiquettes, mais il faut bien voir que cela ne suffira pas, de loin, à répondre à nos enjeux. Ce n'est pas par grâce aux étiquettes que nous allons diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre.

Damien GIVELET

En 1994, la commission européenne a conçu l'étiquette énergie indiquant la consommation électrique. Cela étant, les Français se disent mal informés sur les économies d'énergie possibles. Une des propositions du débat est d'instaurer un fonds destiné à la promotion des économies d'énergie, qui serait alimenté par un pourcentage prélevé sur les sommes dépensées en publicité par les producteurs d'énergie, les pétroliers ou EDF-GDF. Qu'en pensez-vous ?

Michèle PAPPALARDO

Au cours du débat, il y a eu beaucoup d'idées de création de fonds...

Damien GIVELET

Avec l'argent des autres, on peut faire beaucoup !

Michèle PAPPALARDO

C'est vrai qu'il faut trouver de l'argent pour mener à bien des actions de communication. Cela étant, je crois qu'au-delà de la publicité, il faut faire un effort d'éducation. Il faut apprendre aux enfants dès l'école pourquoi il faut économiser l'énergie. Il faut également se donner les moyens de répondre aux questions les plus complexes que peuvent se poser les consommateurs. A cet égard, je

pense que les collectivités locales pourraient jouer un rôle car elles sont sur le terrain, au plus près du citoyen.

Damien GIVELET

Le petit Français n'apprend-il pas à éteindre la lumière lorsqu'il quitte une pièce ?

Michèle PAPPALARDO

On le lui dit, peut-être, mais si on veut qu'il le fasse, il faut aussi lui expliquer pourquoi il a intérêt à agir de cette façon. Nous avons agi pour la promotion des économies d'énergie lors de la période de la chasse au gaspi mais, depuis, nous avons malheureusement relâché nos efforts.

Damien GIVELET

Monsieur Roussely, quel est votre avis sur tout cela ?

François ROUSSELY

Pour moi, la question est de savoir quelle information transmettre pour faire comprendre que l'énergie est un bien rare qui doit être consommée avec discernement. Nous avons beaucoup parlé des étiquettes - et je précise que nous menons des programmes conjoints avec l'ADEME sur les matériels électriques - mais je ne suis pas persuadé qu'elles soient très efficaces. Je crois que l'on devrait plutôt réfléchir aux moyens de normaliser et de standardiser la façon dont on caractérise l'énergie. Nous devrions pouvoir fournir des données standardisées, quantifiées, permettant de dire quel est le mode de chauffage ou d'éclairage le plus économe.

Damien GIVELET

Quel est l'intérêt pour EDF d'inciter ses clients à moins consommer ?

François ROUSSELY

Pendant longtemps, nous avons fait de la publicité sur les usages et avons donc pu donner l'impression que nous incitions à la consommation. Mais cela fait bien longtemps que nous avons quitté ce terrain.

Benjamin DESSUS

La proposition d'une taxation me semble dépassée. Si nous voulons lancer un programme d'économie d'énergie sérieux, il faut contrôler sévèrement la publicité d'un certain nombre d'intervenants et ne pas laisser les constructeurs automobiles expliquer comment prendre sa voiture pour aller faire uriner son chien ou pour porter les poubelles au fond du jardin ou encore aller chercher son courrier. Cela n'est franchement pas sérieux. Un Etat digne de ce nom peut dire non. De plus, il faut donner à l'ADEME, ou à tout organisme que vous préférerez à l'ADEME, les moyens de faire de l'information. On ne demande pas aux producteurs d'énergie de se faire harakiri tous les matins. Ils le feront dans leur intérêt puis cela s'arrêtera là. Et c'est normal.

Michel FIELD

Nous allons ouvrir le dossier sur les énergies renouvelables et celui de l'énergie nucléaire. Nous attendons de vous de prendre position de manière synthétique d'autant que les énergies renouvelables ont tenu une large place dans le débat national sur les énergies, compte tenu des atouts dont elles disposent. Que peut-on en attendre en France ? Quels sont les potentiels à exploiter ? Doit-on privilégier certaines énergies renouvelables ? Quels objectifs réalistes pouvons-nous nous fixer ?

Corinne LEPAGE

Dans ce domaine, nous avons pris un retard colossal et volontaire. Nous ne sommes même pas en mesure de répondre aux engagements pris au niveau communautaire de porter à 21 % la part des énergies renouvelables dans notre bouquet énergétique. Il s'agit là d'un manque de volonté. Benjamin Dessus rappelait que la loi sur l'air prévoit des dispositions qui n'ont jamais été mises en œuvre, notamment l'interdiction de la publicité lorsqu'elle favorise l'utilisation d'énergie ou l'affichage des consommations dans les bâtiments dont nous avons parlé précédemment.

De manière plus large, c'est un manque de vision de l'avenir car d'autres pays sont en train de faire, en termes industriels, des progrès considérables dans ce domaine. Depuis deux ans, l'Allemagne enregistre une croissance de 30 % à 50 % sur les énergies renouvelables. Certains Etats ont aujourd'hui un bouquet énergétique composé à 20 % d'énergies renouvelables. Par conséquent, je crois donc que nous devons nous lancer, et vite, dans une politique favorable aux énergies renouvelables, par exemple le solaire ou l'éolien. Est-il normal que l'Alsace soit la première région de France dans le solaire ? Cela souligne bien la volonté des élus alsaciens en la matière, et peut-être aussi la proximité de l'Allemagne, alors que la région PACA devra occuper cette première place. En fait, je crois que notre retard provient surtout de notre choix du nucléaire.

André ANTOLINI

Les énergies renouvelables sont en effet les parents pauvres du bouquet énergétique actuel. Pour autant, je ne crois pas qu'il faille désespérer. La directive européenne en matière de production d'électricité prévoit de porter à 21 %, dans la consommation d'électricité, les sources renouvelables contre 15 % aujourd'hui. Cela signifie donc une progression de 6 points, ce qui n'est pas considérable. Toutefois, nous partons pratiquement de zéro car les 15 % actuels tiennent à l'énergie hydraulique. Il faut d'ailleurs savoir que cette progression de 6 points devra sans doute être réalisée principalement grâce à l'éolien car cette technologie est aujourd'hui mature. Alors que Nicole Fontaine a évoqué à juste titre l'acceptation sociale, 95 % de nos concitoyens sont favorables au développement de l'énergie éolienne. Nous disposons aujourd'hui d'un cadre réglementaire, avec des enquêtes publiques, des études d'impact et toute une série de dispositions qui permettent de prendre en compte cette problématique. Ce développement nécessaire de l'éolien n'est pas colossal dans la mesure où les équipements sont aujourd'hui 10 fois plus puissants qu'il y a 10 ans : il en faut donc 10 fois moins.

Deuxième grand axe de progrès : le thermique. Si nous construisions un million de km² de panneaux solaires d'ici à 2010, et en développant l'éolien et les biocarburants conformément aux objectifs de la nouvelle directive européenne, nous pourrions réaliser la moitié des engagements de réduction de gaz à effet de serre pris à Kyoto.

Michel FIELD

Yves Cochet, les énergies renouvelables permettraient-elles selon vous de sortir du nucléaire ?

Yves COCHET

Je suis un partisan de la sortie du nucléaire en 25 ans et je crois que cela passera par trois voies : l'efficacité et la sobriété en matière de consommation d'énergies, la transition au gaz et le développement des énergies renouvelables. Ce dernier point est essentiel. Le développement des énergies renouvelables a véritablement débuté il y a près de 3 ans, avec la loi électrique du 10 février 2000, qui a permis d'ouvrir le rachat de l'électricité d'origine renouvelable pour des installations de moins de 12 MW. Il convient à mon sens de porter ce plafond à 50 ou 100 MW afin de constituer de belles fermes éoliennes, notamment en off-shore. Il s'agit là d'un véritable enjeu industriel qui ne sera pas le fait d'un bricolage écolo du dimanche. Par ailleurs, les tarifs de rachat des autres énergies renouvelables ne sont pas suffisamment élevés.

Je crois enfin que nous avons besoin d'une volonté politique. Le gouvernement actuel, dans la prochaine loi d'orientation énergétique, doit proposer une loi spécifique concernant les énergies renouvelables, fixant des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 ou 2030.

Claude BIRRAUX

On s'est focalisé sur l'électricité. Or le rapport que nous avons rendu fin 2001, avec Jean-Yves Le Déaut, député socialiste, sur les perspectives des énergies renouvelables préconise certes un développement de l'éolien mais souligne la nécessité de ne pas négliger non plus le solaire et les biocarburants. C'est pourquoi nous avons appelé l'élaboration de programmes mobilisateurs pour le solaire. Le CNRS a d'ores et déjà répondu en mettant en place un programme « énergie ». Aujourd'hui, le solaire photovoltaïque trouve une application à la fois dans le chauffage et dans la climatisation.

Yves COCHET

Le solaire photovoltaïque n'a pas d'application dans le chauffage ...

Claude BIRRAUX

Il trouve une application dans la climatisation et ce, de façon quasi-individuelle.

S'agissant des biocarburants, en utilisant 10 % de nos surfaces agricoles, nous pourrions produire 10 millions de tep de biocarburants. Nous sommes déjà leaders en Europe.

Enfin, notre rapport souligne la nécessité d'aider la recherche, de créer des partenariats et des filières industrielles pour que les prix puissent diminuer et que ces énergies soient accessibles au plus grand nombre.

Damien GIVELET

Qui doit selon vous aider ces filières ? Le contribuable ou le consommateur ?

François-Michel GONNOT

En matière d'électricité, le contribuable et le consommateur ne font qu'un. Hier, EDF prenait en charge l'obligation d'achat, les tarifs sociaux, la solidarité territoriale, correspondant à un montant de 1,5 milliard d'euros. Depuis le 31 décembre dernier, ce montant est réglé par les consommateurs.

Comme cela a été dit, nous devons faire l'effort de mettre en place des filières industrielles françaises autour des énergies renouvelables sachant que le marché n'est ni français ni européen mais mondial. Aussi, nous devons être ambitieux en la matière. Cela nécessite du volontarisme mais aussi de la stabilité : une fois que les décisions auront été prises, nous devons stabiliser la réglementation. En effet, pour construire une filière industrielle, il faut du temps et des capitaux. Or pour attirer des capitaux, il faut offrir aux investisseurs une certaine lisibilité. Ces investisseurs potentiels ne doivent pas avoir le sentiment que, d'un gouvernement à l'autre ou d'un moment à l'autre, on donne un coup de frein ou d'accélérateur.

Damien GIVELET

Cette stabilité est nécessaire dans de nombreux secteurs...

François-Michel GONNOT

En effet. Puisque nous avons la volonté de bâtir une filière industrielle, un certain nombre de règles doivent être rappelées au préalable.

Damien GIVELET

Monsieur Antolini, comment aider concrètement le développement des énergies renouvelables ? Pourquoi ne trouve-t-on pas, par exemple, de panneaux solaires en vente dans les supermarchés ?

André ANTOLINI

Je crois que l'on en trouvera bientôt.

La question n'est plus de savoir combien cela coûte mais combien cela rapporte. Il faut savoir que les énergies renouvelables vont créer 800 000 emplois, en Europe, dans les 8 prochaines années, selon les estimations de l'Union européenne. Quelle sera notre part ?

Les bénéfices à retirer du développement de ces énergies renouvelables me semblent beaucoup plus importants que la charge que représente leur aide. Le Premier ministre a rappelé que la filière nucléaire avait largement été subventionnée et a suggéré qu'il en soit de même pour les énergies renouvelables. A mon sens, de tels montants ne seront pas nécessaires. Les bénéfices économiques que nous avons à retirer du développement des énergies renouvelables sont infiniment supérieurs au coût d'amorçage. Il faudrait simplement réfléchir à de nouveaux systèmes d'amorçage et améliorer le système de tarif d'achat dans certaines filières. La prochaine loi est le cadre idéal pour se pencher sur ces questions.

Damien GIVELET

Madame Pappalardo, le budget de l'ADEME pour encourager l'installation de chauffe-eau solaires semble insuffisant. Qu'en est-il réellement ?

Michèle PAPPALARDO

Sur ce type de dépenses en particulier, plus le nombre de volontaires pour cette installation est élevé, plus les crédits doivent être importants. Nous trouverons les moyens pour tenir nos engagements puisque des systèmes d'aide ont été affichés. Mais le chauffe-eau solaire n'est qu'une petite partie du sujet.

Le plus important est sans doute d'aider les filières des énergies renouvelables à garantir leur pérennité en leur permettant d'atteindre la rentabilité. Une fois que nous aurons un marché suffisamment large, les prix pourront être compétitifs avec ceux des autres énergies. Pour y parvenir, il faut encourager, pendant un certain temps, le développement de ces filières.

J'aimerais revenir sur la distinction consommateurs/contribuables dans le financement des énergies renouvelables.

En matière d'électricité produite à partir des énergies renouvelables, les tarifs de rachat sont désormais connus et c'est le consommateur qui paie. Ce dispositif est très simple à mettre en œuvre. Toutefois, les tarifs ne sont pas encore établis à un niveau suffisant pour toutes les énergies renouvelables. En résumé, pour l'électricité, nous disposons d'un bon système, même si un effort doit encore être consenti.

En matière de chaleur, les choses sont un peu plus compliquées : les interventions des pouvoirs publics sont indispensables, soit par le biais de subventions soit de crédits d'impôt. En tout état de cause, aujourd'hui, c'est plutôt le contribuable qui paie.

La mise en place d'un dispositif reposant sur des certificats d'économie d'énergie, à terme, pourrait permettre de trouver un autre équilibre financier, même pour la production de chaleur ; nous pourrions peut-être parvenir à un système avec, d'un côté, une obligation de fournir ou de consommer de l'énergie renouvelable, de l'autre, des certificats verts pour ceux qui produisent ces énergies renouvelables.

Gilles AUFFRET

La compétitivité de ces filières, à terme, est selon moi un problème majeur. Tout l'enjeu réside bien dans la compétitivité de ces filières. Il ne faudra pas les porter à bout de bras pendant trente ans.

Michel FIELD

La consommation annuelle d'électricité en France est actuellement de 450 TWh. Or, les énergies renouvelables pourraient nous fournir au maximum 100 TWh. Avec quel type d'énergie et dans quelle proportion entre les énergies fossiles et nucléaires doit-on produire les deux tiers restant ? Est-ce raisonnable de remplacer le nucléaire par du gaz ?

François ROUSSELY

Il ne faut pas présenter les choix énergétiques comme des choix alternatifs mais comme un mix énergétique équilibré.

Une des difficultés des énergies renouvelables est qu'elles ne permettent pas d'assurer la sécurité d'approvisionnement d'une façon homogène. Si une partie importante de votre alimentation est assurée par des éoliennes, vous risquez d'être confrontés à quelques problèmes un jour sans vent. Nous disposons d'exemples concrets à ce sujet.

Par conséquent, il ne faut pas aller d'un extrême à l'autre, en allant de choix à très long terme, comme le nucléaire, vers des choix à très court terme, comme les cycles combinés gaz. Quand le baril de pétrole est à 12 dollars, l'énergie produite avec un cycle combiné gaz est pratiquement aussi efficace et bon marché que le nucléaire. Quand le baril est à 30 ou 35 dollars, le raisonnement n'est pas le même. Si nous avions produit une large partie de notre électricité à partir du gaz, son prix aurait crû de 15 % durant les dernières années, en raison de l'évolution du prix des produits pétroliers.

Pour l'avenir, nous devons conserver une production de gaz et investir dans les techniques de charbon propre, le charbon étant la ressource la plus généralement répartie à l'échelle de la planète et notamment dans les pays les plus pauvres. En outre, nous devons laisser une place, a fortiori dans un pays comme la France, pour le nucléaire. C'est grâce à la combinaison de ces trois éléments que nous pourrions assurer notre sécurité d'approvisionnement, maintenir une énergie bon marché - facteur de compétitivité et donc d'emploi - et disposer d'une énergie respectueuse de l'environnement.

Jean-Luc VERMEULEN

Je pense aussi qu'au-delà des énergies renouvelables, nous avons besoin d'un mix très diversifié de sources d'énergie. Non seulement c'est un gage de sécurité et d'indépendance mais c'est aussi une façon de satisfaire la croissance de la demande, au niveau mondial, en évitant les hausses déraisonnables des prix de l'énergie.

En revanche, je crois pour ma part que le gaz est une énergie très compétitive par rapport au nucléaire pour les nouvelles centrales électriques. Les propos de François Roussely sont valables, pour la France, avec des centrales nucléaires qui sont largement amorties. Compte tenu de l'abondance des ressources de gaz dans le monde, le gaz restera très compétitif par rapport au nucléaire. J'ajoute que le gaz est l'énergie la plus propre, celle qui génère le moins de CO₂.

Je crois que nous irons à terme vers une spécialisation des énergies. Ainsi, le pétrole est particulièrement efficace pour les transports. Plus de 50 % de la consommation mondiale de pétrole concerne ce secteur et cette part ne va cesser de croître. Le gaz et le nucléaire sont quant à eux essentiels pour la production d'électricité. Enfin, il restera une place pour le charbon.

Michel FIELD

Monsieur Gonnot, peut-on prôner un mix énergétique si, parallèlement, les pouvoirs publics investissent ou poussent à des programmes lourds, notamment dans le nucléaire? Ces investissements pénalisent-ils les budgets de recherche sur les énergies renouvelables ?

François-Michel GONNOT

Le marché de l'électricité est désormais européen. Aussi, nous devons avoir pour ambition non seulement d'alimenter le marché national mais aussi d'exporter notre électricité. Nous devons avoir des ambitions élevées, avoir la volonté de produire beaucoup et mieux, ce qui suppose des efforts de recherche et d'investissement et ce, un peu partout. Le marché sera là pour nous rémunérer.

Yves COCHET

Je ne crois pas totalement à cela. Quand on parle d'une production devant répondre à une consommation de 450 TWh, il faut compter ce que l'on peut qualifier de « négawatt/heure », c'est-à-dire de toute l'électricité qui pourrait ne pas être produite, grâce à plus d'efficacité énergétique, et qui permettrait de réduire la croissance de la production d'électricité.

Par ailleurs, je ne suis pas sûr que le nucléaire soit une technologie compétitive car il est en fait très subventionné. En outre, il ne paie pas toutes ses assurances contre les risques majeurs.

Quant aux énergies renouvelables, il faut accroître leur place dans notre bouquet énergétique, jusqu'à la disparition totale du nucléaire... Mais nous sommes face à un problème d'investissement : nous fonctionnons, en France et en Europe, à budget limité. Les choix politiques, qui portent sur des dizaines de milliards d'euros, se font aujourd'hui au détriment des énergies renouvelables. Par conséquent, on ne pourra pas, en même temps, construire de nouvelles générations de réacteurs nucléaires et prétendre à une vocation industrielle dans les 10 filières d'énergies renouvelables.

Benjamin DESSUS

Il n'est pas en effet inéluctable que nous ayons besoin de 450 TWh. En fonction de notre attitude, nous pourrions en avoir besoin de beaucoup plus ou de beaucoup moins. Seuls 300 de ces 450 TWh sont véritablement nécessaires, le reste étant substituable.

Damien GIVELET

Pensez-vous qu'il faille se lancer dans le développement du réacteur EPR ?

François ROUSSELY

Yves Cochet l'a souligné : on ne peut pas tout faire. Dans un monde où le temps semble se raccourcir en permanence, le nucléaire s'inscrit dans le très long terme (décision d'investissements, recherche, durée de vie de l'investissement, etc.) tout comme dans l'hydraulique. Aussi, rien ne serait pire que de faire des choix dictés par le court terme.

Concernant le nucléaire, nous allons avoir besoin de renouveler notre parc dans les années 2020-2030. La quatrième génération de réacteurs nucléaires apparaîtra dans les années 2040-2050. Si nous ne voulons pas reconstruire notre parc nucléaire aussi vite que nous l'avons fait pour la génération précédente, en moins de 10 ans, nous allons avoir besoin d'un objet de remplacement entre 2015-2025. Le réacteur EPR, de la génération 3+, beaucoup plus sûr et efficace que les réacteurs de la génération actuelle, poursuit cet objectif. Il vise à assurer la continuité, dans le respect des choix que fera le Parlement quant à la composition du bouquet et à la place du nucléaire dans ce mix énergétique.

Damien GIVELET

Monsieur Birraux, vous vous êtes prononcé en faveur de l'EPR. Pour quelle raison ?

Claude BIRRAUX

Même si nous parvenons à augmenter la durée de vie de nos centrales à 40 ans, nous ne sommes pas certains que se posent, à un moment, quelques problèmes génériques sur le vieillissement des centrales. A cet instant, nous aurons besoin de les remplacer très brutalement et cela, nécessairement par ces centrales à gaz à cycles combinés. Toutefois, une centrale de 500 MWh rejette 2 millions de tonnes de gaz carbonique et 600 tonnes d'autres produits polluants par an. Si nous voulons étaler ce remplacement dans le temps, et puisque nous conserverons une part de nucléaire, nous avons besoin d'expérimenter cette technologie EPR rapidement. Nous pourrions tester le réacteur EPR en 2012. Si nous devons, ensuite, remplacer le parc de réacteurs, nous pourrions lisser ce remplacement en nous appuyant sur une technique parfaitement opérationnelle.

Corinne LEPAGE

A mon sens, le réacteur EPR peut attendre.

Monsieur Gonnot a dit tout à l'heure que nous devons exporter notre énergie. Je crois personnellement que nous devons exporter notre technologie. En revanche, nous n'avons pas vocation à exporter de l'énergie nucléaire vers des pays qui ont choisi de sortir du nucléaire. Beaucoup de Français qui acceptent de continuer plus modestement dans la voie du nucléaire n'acceptent pas pour autant de vendre en Europe une énergie qui est acceptée à reculons.

Concernant l'EPR, il convient d'attendre pour trois raisons.

D'abord, Madame Haighneré soulignait l'importance des travaux autour du générateur de quatrième génération. Si l'EPR est un peu plus sûr et permet de réduire l'émission de déchets, il ne constitue pas un saut technologique. Monsieur Bataille écrivait l'année dernière que « l'EPR est un projet qui a 10 ans, qui est obsolète, et qu'il faut réfléchir à un nouveau type de réacteur ». Or si nous mettons toutes nos billes dans le même panier, nous ne ferons pas autre chose que l'EPR. Ensuite, je rappelle qu'à l'origine, cette technologie devait être co-financée par la France et l'Allemagne. L'Allemagne ayant choisi de sortir du nucléaire, l'EPR va être financé par la France. EDF étant amené à être privatisé, qui payera l'EPR ? Au détriment de quelle autre technologie ? Enfin, je rappelle qu'avec l'EPR, nous allons nous engager pour 60, voire 70 ans. Pourtant, selon les scénarios, nous aurons besoin d'une nouvelle centrale vers 2025 ou 2035. A mon sens, nous ne pourrions sortir du nucléaire d'ici 25 ans. Le choix de l'EPR est donc un choix de société fondamental. Je pense donc que nous avons besoin d'un débat de grande envergure sur ce sujet, voire d'un référendum.

Damien GIVELET

Faut-il prolonger la durée de vie des centrales actuelles ?

Corinne LEPAGE

Les centrales actuelles sont prévues pour durer entre 30 et 40 ans. Par conséquent, à partir de 2020, nous allons progressivement les fermer. Cela dépendra des choix que nous aurons faits en termes d'exportations d'électricité et des efforts que nous consentirons en matière d'économie d'énergie.

François ROUSSELY

Concernant l'exportation d'électricité, je précise que même les pays qui ont fait le choix de sortir du nucléaire, comme l'Italie, sont demandeurs d'une énergie compétitive. A titre d'information, le niveau de prix en Italie est 50 % plus élevé qu'en France. Cette électricité nucléaire est un élément de la compétitivité de l'Italie : nous ne la leur imposons pas. Je précise par ailleurs que l'Allemagne continue à financer l'EPR et que d'autres pays sont intéressés. Ces derniers, même s'ils n'ont pas fait le choix du nucléaire, pensent que, dans l'avenir, l'Europe aura besoin du nucléaire. Le financement de la technologie ne se réduit donc pas à la France.

Yves COCHET

Je crois que ce qui condamnera l'EPR ne sera pas, hélas, la pression des écologistes mais la vérité des prix et des garanties assurantielles sur le marché. Si je ne suis pas pour la société de marché, je ne vois pas en effet quel investisseur serait prêt à acheter des centrales EPR, étant donné que d'autres technologies sont disponibles. C'est donc l'Europe et le marché qui vont tuer le nucléaire. Il faut s'y attendre.

Je pense par ailleurs que si certains souhaitent relancer l'EPR, c'est avant tout pour des raisons stratégiques, militaires, le nucléaire civil pouvant ensuite servir au secteur militaire. Ce passage est très simple. La seule technique devant être maîtrisée est l'enrichissement de l'uranium. Cet enrichissement de l'uranium est indispensable pour l'industrie nucléaire civile. Ensuite, plusieurs sites Internet vous expliquent comment fabriquer une bombe, sale, avec du nucléaire.

Si le nucléaire s'inscrit dans la durée – et je ne parle pas des déchets, à mon sens, se lancer, pour un siècle, dans le nucléaire dans un XXI^e siècle qui ne sera pas plus tranquille que le siècle précédent, lequel fut terrible du point de vue du déchirement de l'humanité, est très dangereux. Pour faire du nucléaire, il faut des sociétés technologiques, stables et démocratiques. Or, qui peut dire si toutes nos sociétés, y compris en Europe, seront technologiques, stables et démocratiques dans un siècle ? Je refuse de parier.

François-Michel GONNOT

Madame Fontaine a indiqué que le débat sur les énergies devait continuer. Nous aurions en effet tort de tirer des conclusions, aujourd'hui, sur l'EPR. Je pense que certains acteurs n'ont peut-être pas été suffisamment entendus, que d'autres, comme EDF, n'ont pas tout mis sur la table et que des explications complémentaires doivent être données avant que le Parlement et le gouvernement ne se prononcent sur l'EPR.

Michel FIELD

Supposons que la France continue dans la voie du nucléaire. Quelles solutions adopter pour la gestion des déchets ? Faut-il suivre les exemples suédois et finlandais ?

François ROUSSELY

Nous devons en effet suivre l'exemple de la Finlande et montrer que, dans un pays démocratique, on est capable de traiter ces questions sans passion idéologique mais comme un élément de sa propre indépendance. La Finlande l'a démontré. A la fois transparente, technologique, etc, la Finlande est une démocratie. Elle a pris sa décision au terme d'un débat d'un an.

Nous produisons 2,5 tonnes de déchets industriels et un kilo de déchets nucléaires par an et par habitant. 98% de ces déchets nucléaires sont traités. Il reste 2 % de déchets à haute activité et à vie longue pour lesquels des solutions technologiques existent et doivent être validées. Le Parlement, en 1991, a eu la sagesse de ne pas légiférer mais de se donner jusqu'en 2006 pour choisir la technique. Le nucléaire est le seul secteur qui, dans le prix du kilowattheure, finance la totalité de la déconstruction de ses installations et du traitement des déchets.

Claude BIRRAUX

Je rappelle que la loi de 2006 poursuit trois axes. Le premier concerne la recherche sur la transmutation et l'incinération. Le deuxième axe porte sur la recherche sur l'enfouissement géologique profond, le troisième axe concernant la recherche sur le stockage en surface. Monsieur Bataille souhaite en fait anticiper la date de 2006 pour faire une pré-évaluation, dès 2004. Le Bureau de l'Assemblée nationale devrait nous saisir en juin pour entreprendre cette étude. Nous voulons travailler sur des éléments scientifiques pour informer le Parlement afin qu'il puisse voter une « loi Bataille » 2. A cet égard, les exemples de la Suède et de la Finlande nous semblent être de bons exemples.

Yves COCHET

Tous les gouvernements du monde seraient ils Verts, il faudrait néanmoins se poser la question des déchets nucléaires car ils sont là. Nous sommes pour notre part favorables à une solution de stockage de surface ou de sub-surface, au plus près des centrales car cela évite les problèmes de retraitement du combustible et cela minimise les risques liés au transport. Je ne crois pas aux autres solutions comme la transmutation, qui est un rêve d'alchimistes qui ne se réalisera pas pour des raisons physiques et financière, l'enfouissement profond ou l'oubli. On n'oublie pas le nucléaire, pas plus qu'on n'oublie Hiroshima ou Auschwitz.

Questions de la salle

Jean-Pierre SINGIER

Je suis Président d'une association de défense de l'environnement en Mayenne.

Il existe aujourd'hui des solutions pour une sortie progressive du nucléaire, grâce notamment aux piles à combustible. Aujourd'hui, les Américains commercialisent des micro-centrales de 2 MW. Des micro-centrales de 35 MW sont à l'étude. Des représentants de General Motors m'ont indiqué qu'il était tout à fait possible de construire des centrales à piles à combustible de plus 500 MW, sachant que le coût d'investissement de ce genre de centrale serait inférieur à 1 000 dollars par KW. Or, aujourd'hui, le coût d'investissement d'une centrale EPR est de 1 600 dollars par KW.

Gérard FRESSON

Pour les véhicules, la technologie des piles à combustible est au point. Pratiquement tous les constructeurs ont développé un modèle de moteur fonctionnant avec cette technologie, même si cette dernière n'est pas encore aussi efficace que les technologies classiques, notamment en termes de consommation. La question est maintenant de savoir quand cette technologie sera disponible pour le grand public et, surtout, d'où vient l'hydrogène. Nous devons nous demander s'il n'y a pas, dans la phase d'énergie primaire, une émission de CO₂.

André ANTOLINI

L'hydrogène n'est pas une source primaire d'énergie mais seulement une façon de transporter et de stocker de l'énergie. Le caractère propre et renouvelable de l'hydrogène dépend de la source primaire d'énergie qui a servi à l'extraire et à le transporter.

Olivier LAFFITE, CFTC - Fédération Energie

Nous avons parlé de l'EPR, de la quatrième génération de réacteurs, mais pas de réacteurs de petite ou de moyenne puissance, de l'ordre de 400 MW qui auraient une meilleure exportabilité et offrirait une meilleure souplesse d'exploitation. Existe-t-il des projets dans ce domaine ?

Benjamin DESSUS

Il existe des projets portant sur des réacteurs dits HTR. Ils présentent l'avantage de profiter des progrès accomplis sur les technologies des turbines à gaz. Ces réacteurs, qui sont à l'étude en vue d'éliminer le plutonium militaire russe, présentent des rendements bien meilleurs et produisent des déchets beaucoup plus stables. C'est une voie possible pour éliminer nos stocks de plutonium, qui sont encore trop importants.

De la salle

Je travaille pour un laboratoire de recherche spécialisé sur la consommation d'énergie. Nous effectuons également des diagnostics énergétiques, essentiellement dans l'industrie agroalimentaire. Nous travaillons sur la réglementation et la recherche. Or, notre budget a été réduit de 30 % cette

année. Comment prétendre mener une politique de maîtrise de la consommation d'énergie en agissant de la sorte ?

Par ailleurs, en matière de réglementation, quels moyens sont donnés aux centres d'essais pour faire appliquer les normes ?

Yves COCHET

Il est évident que le budget de la recherche n'est pas suffisant. J'ignore si nous allons engager un débat droite/gauche mais remarquons que, comme les crédits de l'ADEME qui ont baissé de 30 %, le budget de la recherche a également diminué. Je suis prêt à soutenir Madame Haigneré pour qu'elle obtienne davantage de crédits en recherche, en général, car l'avenir passe par la recherche.

Claude BIRRAUX

Le ministère de la Recherche et de la Technologie a, en 2002 et 2003, accordé des sommes importantes qui ont permis le démarrage du projet recherche du CNRS.

Didier LENOIR, Président du Comité de liaison des énergies renouvelables

Je voudrais donner un point de vue de terrain, celui des entreprises et organismes qui cherchent à développer les énergies renouvelables et qui se heurtent à une difficulté majeure : la concurrence acharnée des distributeurs de gaz et d'électricité. Ces derniers cherchent systématiquement à contrer le développement des énergies renouvelables, des réseaux de chaleur géothermiques ou des panneaux solaires.

Je ne suis pas opposé au nucléaire mais je refuse que l'on continue ainsi à forcer la consommation d'électricité.

Pourquoi, par ailleurs, ne pas supprimer le principe de spécialité d'EDF et de Gaz de France et ne pas les obliger à développer d'autres formes d'énergie ?

D'après la presse, le gouvernement envisage, dans le cadre de la décentralisation, de doter les collectivités territoriales d'une part de la TIPP, ce qui aura pour effet d'encourager ces collectivités territoriales à développer l'usage des produits pétroliers.

François ROUSSELY

On ne peut pas réclamer la concurrence et s'en plaindre. Dans un univers concurrentiel, chacun doit défendre la qualité de ses projets. Nous n'avons pas le sentiment de contribuer maigrement au développement des énergies renouvelables. C'est bien le rôle d'un opérateur historique comme le nôtre.

Concernant le principe de spécialité, il faut effectivement que nous puissions vendre d'autres produits et services que l'électricité, mais il faut que cette évolution se fasse avec l'ensemble des professionnels de la filière.

Michel FIELD

Monsieur Gonnot, comment réagissez-vous aux craintes précédemment exprimées concernant la décentralisation ?

François-Michel GONNOT

La décentralisation en matière de transports ne va pas concerner que les routes mais aussi un certain nombre de ports et d'aéroports et une partie des activités régionales de la SNCF.

Dans le cadre de la décentralisation, il fallait donner aux régions une recette dynamique. C'est ce que le gouvernement envisage de faire au travers de l'affectation aux Régions et aux Départements d'une petite partie de la TIPP. Il est vrai que nous pourrions réfléchir à d'autres solutions. Toutefois, la TIPP permettra, par exemple aux Régions de développer le chemin de fer.

Yves COCHET

Pour revenir sur de précédents propos, il est en effet difficile, sur le terrain, d'implanter des éoliennes. Sans doute faut-il convaincre les habitants et les maires concernés qu'il s'agit de leurs éoliennes. Pourquoi d'ailleurs ne pas créer des sociétés d'économie mixte dans ce cadre ?

Quant à EDF, plus gros opérateur énergétique au monde, sa stratégie est connue : monopole en France et Monopoly à l'étranger... Cette stratégie ne tiendra pas car EDF sera privatisée à partir de 2007 et ne pourra plus conserver son monopole en France.

De la salle

Je souhaiterais revenir sur la sortie du nucléaire. Je suis très étonné de voir, alors que des pays comme la Belgique ou l'Allemagne ont fait le choix de sortir de cette filière, que la France a choisi d'y rester.

Je tiens également à attirer votre attention sur les dangers liés au nucléaire. Le sabotage d'une centrale nucléaire est un jeu d'enfant d'après la DGSE, qui a fait le test en posant des bombes fictives sur des centrales en 2001 et qui avait pourtant prévenu EDF du jour choisi. Un avion qui s'écraserait sur le site de la Hague et qui ne toucherait qu'une seule piscine provoquerait une catastrophe qui équivaldrait à 67 Tchernobyl. Les trains de déchets nucléaires sont également très vulnérables aux attentats. Il y a trois jours encore, un train de déchets nucléaires hautement radioactif circulait sans aucune protection dans le centre-ville de Bordeaux.

Je suis enfin très sceptique quant à l'absence d'impact du nucléaire sur l'effet de serre. Certaines études ont conclu que des centrales au gaz naturel en cogénération produiraient moins de gaz à effet de serre que des centrales nucléaires.

François ROUSSELY

Il faut rester sérieux. Qu'il s'agisse du terrorisme, de la prolifération, des aspects civils et militaires tels qu'ils viennent d'être évoqués, rien de cela n'est vrai. On peut vouloir diaboliser le nucléaire. Je crois que le débat sur le nucléaire mérite mieux que les stéréotypes et les interventions réductrices, même si le nucléaire, comme toutes les énergies, a aussi des inconvénients.

Annie SUGIER

Je travaille dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Je souhaiterais évoquer la question de la transparence qui est au centre de nos débats et de la confiance du public, quelles que soient les filières choisies. Madame Fontaine a été la seule à aborder cette question. Y aura-t-il bientôt une loi sur la transparence du nucléaire ?

Yves COCHET

Le rapport de Jean-Yves Le Déaut, parlementaire, suggère davantage de transparence. Le nucléaire est en retard en la matière. J'espère qu'il y aura bientôt une loi sur ce sujet. Madame Bachelot s'y est, je crois, engagée.

Parallèlement, le nucléaire a aussi besoin de secret, pour des raisons de sécurité. Pour ma part, je préfère que peu de personnes sachent quand passe un train de déchets ou un camion de plutonium. Nous avons besoin de transparence dans nos choix politiques, mais le nucléaire doit garder une part d'obscurité. C'est pourquoi il ne peut être démocratique.

Corinne LEPAGE

Nous avons effectivement besoin de transparence. Toutefois, la contrepartie du nécessaire secret est un excellent contrôle. Or le rattachement de l'OPRI à l'ISRN et le fait de regrouper la santé, l'environnement et les finances n'est pas une façon satisfaisante d'organiser un contrôle indépendant.

De la salle

Je suis une étudiante chinoise. Je souhaiterais savoir pourquoi les transports en commun sont aussi peu développés en France par rapport au transport privé, notamment dans les déplacements domicile -travail.

Je m'étonne également que l'on conteste la consommation d'électricité en France. Pour autant, la France peut se donner les moyens de développer d'autres filières de production que le nucléaire.

Yves COCHET

Je suis très favorable à l'électricité – et le nucléaire n'est pas la seule source d'électricité. Toutefois, l'électricité ne doit pas servir à n'importe quoi. Notamment le fait de la convertir en thermie est une aberration.

Le nucléaire n'est effectivement pas considéré comme une technologie d'avenir par l'ONU ni par des organismes officiels comme l'Agence internationale de l'Energie de l'OCDE ou la Conférence mondiale de l'énergie. Ces organismes prévoient une baisse tendancielle du nucléaire à partir de 2020-2030. J'espère donc que les Français ne seront pas les derniers à utiliser cette technologie.

Damien GIVELET

Je vous remercie. Ce débat reste ouvert.

J'invite Madame Saifi, secrétaire d'Etat au développement durable, à nous rejoindre.

Allocution de clôture

Tokia SAIFI
Secrétaire d'Etat au Développement durable

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous remercier pour vos débats et échanges très riches.

Je suis très heureuse de pouvoir participer à cette rencontre et je tiens à remercier Madame Nicole Fontaine de m'y avoir conviée. Elle me donne l'occasion d'apporter ma contribution au débat sur les énergies, à un stade, celui des conclusions, où il est absolument nécessaire d'ouvrir des perspectives et cela a été fait.

Ouvrir des perspectives ! C'est l'objet même du développement durable. C'est sans doute la raison de la réussite de ce concept, encore flou cependant dans l'esprit d'un grand nombre de nos concitoyens.

Je rappelle que 80 % d'entre eux ont entendu parler de développement durable mais que seuls 8 % savent que les actions qui s'en réclament intègrent les dimensions environnementales, mais aussi économique et sociale.

Les questions d'énergie offrent un terrain d'application idéal pour le développement durable, je serais tentée de dire : « une plate-forme » pédagogique idéale. Le changement climatique majeur qui menace notre planète démontre, à ceux qui l'ignorent, quels sont les liens entre phénomènes globaux et choix locaux et les conséquences sur la vie des hommes et sur la biodiversité que ces choix entraînent. Notre politique énergétique doit faire face à ce défi et à ses conséquences environnementales inégalées dans l'histoire de l'Humanité.

La réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et le maintien de notre compétitivité face à la mondialisation des marchés sont les enjeux géopolitiques et économiques du débat actuel sur l'énergie. Ils font partie intégrante de toute politique durable de notre pays en matière d'énergie.

L'accès à l'énergie pour chaque foyer de même que la nécessaire participation du public à tout débat sur des questions de politique générale qui le concernent quotidiennement (comme l'énergie), représentent la part sociale et sociétale de la politique énergétique.

Ouvrir des perspectives, c'est savoir, sans tabou, mettre les pièces du débat sur la table. Le débat lancé par le ministère de l'Industrie y a contribué et je m'en félicite. Il est l'indice d'un souhait que je rencontre, d'une volonté croissante de la population de participer directement aux choix de société que révèlent les projets d'envergure nationale et locale. Les nombreux débats organisés depuis un an en France sont à cet égard révélateurs.

Dans le seul domaine relevant du ministère de l'Ecologie et du Développement durable peuvent être cités les Assises territoriales de la Charge de l'Environnement, la participation des collectivités locales et de la société civile à l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable et le débat qui vient d'être lancé sur la politique de l'eau.

Ouvrir des perspectives, c'est savoir aussi proposer des axes de solution qui soient cohérents par rapport aux autres priorités de l'action gouvernementale. La démarche transversale du développement durable répond à ce besoin. Elle va prendre toute sa mesure avec l'adoption, le

3 juin prochain, en Comité interministériel, présidé par le Premier ministre, de la stratégie nationale de développement durable.

Cette stratégie, qui comporte un volet dédié au changement climatique et à l'énergie, est le résultat d'un travail intense mené par les différents départements ministériels en collaboration avec les représentants des collectivités territoriales et de la société civile.

Les propositions, réflexions et critiques qui ont ponctué le débat national sur l'énergie ont été prises en compte dans la rédaction de cette stratégie. Sans vouloir pour le moment vous en révéler le contenu, je peux néanmoins vous dire que cette stratégie est construite autour de quatre axes, dans le domaine qui nous concerne aujourd'hui :

- une maîtrise renforcée de la demande – celle-ci met l'accent sur l'efficacité énergétique des bâtiments, l'optimisation des installations de chauffage et la maîtrise de la demande d'électricité dans le secteur résidentiel et dans le tertiaire ainsi qu'une plus grande efficacité énergétique dans l'industrie ;
- le deuxième axe porte sur l'optimisation des filières énergétiques classiques ;
- le troisième sur le développement des énergies renouvelables ;
- et le quatrième axe demande d'accroître l'effort de recherche sur les nouvelles technologies.

Cette stratégie nationale de développement durable est accompagnée de programmes d'actions concrets et d'objectifs permettant d'évaluer la performance de l'Etat, de même que les autres acteurs de notre société, dans la mise en œuvre du développement durable en France métropolitaine et d'outre-mer.

Ce travail de fond, la définition d'une « feuille de route » cohérente des actions du Gouvernement sous l'angle du développement durable était indispensable et, de surcroît, urgent. Il n'est pas suffisant. Le développement durable ne se décrète pas. Il faut que l'ensemble de la population française prenne conscience des enjeux. Il faut également qu'elle puisse avoir, « à portée de main », si je puis dire, les solutions aux choix quotidiens que nous lui demandons de faire pour adopter un comportement plus solidaire et plus responsable vis-à-vis de son environnement.

La Semaine du développement durable, lancée par le Secrétariat d'Etat dont j'ai la charge, du 2 au 8 juin prochain, répond à cet objectif. Tous les ministères, les services déconcentrés de l'Etat et les établissements publics ont été mobilisés pour montrer, par des initiatives concrètes, en quoi consiste le développement durable.

De nombreuses associations et entreprises nous ont rejoints dans cette démarche. Plus de 1 000 actions ont d'ores et déjà recensées sur l'ensemble du territoire. Elles ont pour objet de montrer, à toutes et à tous, que le développement durable n'est pas une fiction : encore faut-il que chacun s'en saisisse.

Je vous remercie de votre attention.